

Portes ouvertes des Écuries du Haut-Vallon

Tourne le manège, tourne!

Du monde à l'extérieur comme à l'intérieur, des steaks hachés en train de frétiler sur le gril et des chevaux musculeux qui fendent la foule. Dans les grandes lignes, voilà à quoi ressemblaient les portes ouvertes du manège dimanche du côté des Bayards. Il y avait du monde qui tournait dans tous les sens. Entre 11 h et 17 h, une petite centaine de personnes ont poussé la porte des Écuries du Haut-Vallon. Depuis que les familles Roekens et Zeller ont pris possession des lieux, ils ont réussi à s'intégrer parfaitement à l'émulation associative des Bayards. Ambiance!



Le spacieux manège des Bayards a permis de vivre une journée complètement au sec et au chaud, dimanche passé.

Les familles Roekens et Zeller ne manquent pas d'idées et d'initiatives pour faire « tournez manège ». Ici, et comme dans le célèbre jeu télévisé matrimonial français, on parle avant tout de rencontres. Pas de rencontres amoureuses, du moins pas nécessairement. Mais de rencontres entre l'homme et le cheval. « Chez nous, le cheval et l'homme sont des partenaires. Il n'y a ni dominant, ni dominé. Nous essayons de créer un langage commun qui est compris par les deux partenaires de cette relation », commente Laurent Roekens.

Pour les yeux et les oreilles

Ce message, sa femme Luce a tenté de le faire passer aux visiteurs lors d'une démonstration de la méthode Parelli. Cette instructrice professionnelle était au micro pendant que d'autres membres de l'équipe foulaient le manège avec leurs montures. Ils illustraient en images ce qu'elle faisait arriver aux oreilles du public. Une présentation claire, limpide et très réussie. En plus des démos assurées par les propriétaires, les élèves du manège ont également bénéficié de leur moment de gloire en se produisant à leur tour devant les spectateurs.

Le manège où l'on savoure!

« C'est toujours plus sympa si on peut faire participer tout le monde. On est très fier de nos jeunes de 4 à 15 ans alors il n'y avait pas de raison de ne pas leur laisser montrer ce qu'ils ont appris. Certains n'en dormaient pas depuis deux jours mais ça s'est très bien passé. On est content. » Des initiations de baby poneys et des tours en poneys ont complété ce tableau idyllique. Cette carte du « partenariat », les Roekens et les Zeller l'ont une nouvelle fois jouée à fond. « Le repas

de midi était constitué de hamburgers 100% de la région. Le fromage venait du Haut-Vallon, la viande a été commandée à Couvet et le pain à la boulangerie de La Brévine. » Et pour le café, ils ne sont pas allés chercher bien loin non plus : « C'est La Semeuse qui nous a fourni grâce à l'entremise de Christelle Bihler. » La Vallonnière fait partie intégrante de la famille du manège des Bayards.

Des surprises pour Halloween et pour Noël

« C'est important de travailler tous ensemble en confiance », relève celui qui réussit à relier tout le monde, Laurent Roekens. Prochainement, les Écuries du Haut-Vallon iront d'ailleurs mettre la main dans les citrouilles en donnant de leur personne lors de la future fête d'Halloween du village. Puis, c'est à l'abri de leur manège qu'elles recevront un marché de Noël durant le mois de décembre. Tout ceci, avant que des cours de leadership ne soient probablement proposés aux cadres d'entreprises dès le mois de mars 2023. Bref, le manège n'a pas fini de tourner!



Laurent Roekens est monté sur ses grands chevaux pour l'occasion. Avec style!

Kevin Vaucher

Courrier

Val-du-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.69 le mm. Réclame : Fr. 1.30 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 6 octobre 2022 N° 36

PAGE 2

PAGE COMMUNALE

Quartier de la gare de Fleurier : inauguration de la place et de la rue adjacente.

PAGE 14

ANNIVERSAIRE

L'association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique a 10 ans.

PAGE 18

FOOTBALL

FC Fleurier : trois points dans le déluge pour les hommes de Luc Floquet.

PREMIER CAHIER

Infos communales 2
Chronique régionale 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5
Chronique régionale 6-8

TROISIÈME CAHIER

Bonnes tables/emplois 9
Où sortir 10
Chronique régionale 11
Affaires immobilières 12

QUATRIÈME CAHIER

Chronique régionale 13-16

CINQUIÈME CAHIER

Chronique régionale 17
Les sports 17-20

5 CAHIERS | 20 PAGES

tous Azimuts!

Les dindons de la farce

« Personne n'a vraiment intérêt à changer ça », voilà les mots limpides de Gerhard Pfister sur les ondes en expliquant la hausse subite des primes de caisses-maladie. Sympa du président du Centre d'avouer la logique du système (nous l'avions un peu devinée), mais il a oublié de préciser qu'un acteur du secteur y a un intérêt : nous, les citoyens !

Les politiques arguent que ces hausses sont complexes à définir, le Covid, la hausse des coûts, les rattrapages et de multiples facteurs... Ok, blabla. Si les génériques sont si chers en Suisse, c'est parce que le parlement l'a voulu ! Des honoraires médicaux si élevés ? C'est le parlement qui l'a permis ! Si une mutualisation nationale des coûts en une assurance unique n'existe pas c'est parce qu'une partie de notre classe politique et les lobbys de la santé ont milité contre cela et convaincu une majorité du peuple, lui faisant miroiter les bienfaits d'une divine concurrence.

Mais la santé est-elle vraiment un marché comme un autre où doit régner la logique de l'économie libérale ? Quoi qu'il en soit, nous savons qui sont les dindons de la farce...

Rabov

Naissance

Roxane Renaud
Saint-Sulpice

Décès

M^{me} Janine Perrenoud, née Jacot
87 ans, Fleurier

M^{me} Iole Ana Vuillaume,
née Basato, 76 ans, Cortaillod

HORAIRE DE NOS BUREAUX

LUNDI À JEUDI

08 H 00 - 12 H 00
13 H 30 - 17 H 00

VENDREDI

08 H 00 - 12 H 00

Tél. 032 861 10 28 - info@courrierhebdo.ch

En plus dans ce numéro

Tous à Belle-Roche ! Les joueurs de toutes les équipes du CP Fleurier offrent à nos lecteurs le programme complet de la saison 2022/23.

QUARTIER DE LA GARE DE FLEURIER : INAUGURATION DE LA PLACE ET DE LA RUE ADJACENTE

Près de quatre ans après le vote d'un crédit de 2,2 millions de francs par le Conseil général, la place de la Gare de Fleurier a trouvé son aspect définitif, résolument moderne et urbain, faisant la part belle au partage de l'espace public, à la modération du trafic et à la vie locale.

Ce profond réaménagement construit s'accompagne de mesures de réduction de la vitesse qui permettront aux piétons, aux cyclistes, aux automobilistes et aux autres usagers de la chaussée de cohabiter le plus sereinement possible à cet endroit où commerces et établissements publics, transports publics et habitations coexistent.

Ainsi, la désormais rue de l'Étincelante qui longe les voies de chemin de fer à l'est de la gare et pour laquelle le Conseil communal avait lancé un concours en 2020 afin de trouver un nom – que les nombreux participants soient ici chaleureusement remerciés – est limitée à 30 km/h. La place de la Gare est, elle, devenue une zone de rencontre limitée à 20 km/h, où les piétons et les utilisateurs d'engins assimilés à des véhicules peuvent utiliser toute l'aire de circulation et bénéficient de la priorité mais ne doivent toutefois pas gêner inutilement les véhicules. Si le marquage au sol est déjà réalisé, les totems et panneaux de signalisation seront posés prochainement.

Pour célébrer dignement et sobrement la fin des travaux et officiellement baptiser la rue précitée, le marché hebdomadaire sera exceptionnellement déplacé de la place éponyme à la place de la Gare **le vendredi 14 octobre prochain** dès 7h30. À 11h, une brève partie officielle aura lieu, suivie d'une verrée offerte à la population. Venez nombreux au cœur du village de Fleurier! •

BIEN UTILISER LES TRANSPORTS PUBLICS

Au vu du succès des éditions précédentes, la Commune de Val-de-Travers accueille une nouvelle fois le cours « Être et rester mobile » (mercredi 26 octobre, de 13h30 à 17h, à la Fleurisia, à Fleurier). Destiné principalement aux seniors, cet atelier gratuit est animé par des spécialistes des transports publics et par la police cantonale. Il vise à donner des informations et des astuces pour faciliter la mobilité au quotidien, de l'usage des distributeurs à celui des outils numériques en passant par les différents modes de transports. Inscription indispensable auprès de Pro Senectute Arc jurassien jusqu'au 19 octobre (032 886 83 39). À noter qu'un autre atelier, sur la nutrition, sera dispensé à Fleurier toujours les 17 et 28 novembre (inscriptions déjà possibles auprès du Cora, à Fleurier).

Informations sur : www.vdtseniors.ch •

ANNONCES

TERRES AGRICOLES EN SOUMISSION

La Commune de Val-de-Travers met en location cette fin d'année plusieurs parcelles agricoles à Couvet. Celles se trouvant en zone agricole seront affermées avec des baux d'une durée de 6 ans; celles situées ailleurs feront l'objet de baux d'une durée d'un an, renouvelable. Les dossiers de soumission sont à demander au dicastère de l'économie et des finances, 032 886 43 60, FinancesEconomie.VdT@ne.ch; le délai de soumission court jusqu'au 21 octobre.

Cadastre	BF	Lieu-dit	Surface (ha)	Zonage	Fermage de base
Couvet	2936	Prise-Fréquenet	0,619	Zone agricole	Fr. 128.-
Couvet	4055	Champs-Jaquet	0,122	Zone agricole	Fr. 51.-
Couvet	3808	Champs-Jaquet	0,588	Zone agricole	Fr. 196.-
Couvet	3968	Champs-Jaquet	0,619	Zone agricole	Fr. 206.-
Couvet	4040	Le Pontet	0,596	Zone à bâtir	Fr. 232.-
Couvet	4098	Le Pontet	0,577	Zone à bâtir	Fr. 225.-
Couvet	3752 + 3975	La Léchère	0,796	Zone d'activité économique	Fr. 310.-

AVIS DE RECRUTEMENT 2023

Avis de recrutement 2023 pour les communes de Val-de-Travers, de La Côte-aux-Fées et des Verrières.

Les personnes valides (femmes et hommes dès 18 ans révolus) désirant être incorporées au sein du service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers (SDIS) sont invitées à participer à la séance de recrutement qui aura lieu le jeudi 3 novembre 2022 à 19h30 à la caserne du SDIS, rue du Collège 20 à Fleurier.

Lors de cette soirée, vous serez informé-e en détail sur l'organisation du SDIS et de ses différentes activités.

Si vous ne pouvez pas assister à cette soirée, vous pouvez obtenir les renseignements et documents nécessaires auprès du dicastère de la protection de la population (Grand-Rue 38, 2108 Couvet), par téléphone (032 886 43 40) ou par courriel (ProtectionPopulation.VDT@ne.ch). Vous pouvez également consulter les sites suivants : www.sdis-valtra.ch et www.118-info.ch. Le SDIS et la population du Val-de-Travers ont besoin de vous!

CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Le contrôle des champignons est effectué gratuitement par Mme Frédérique Clerc tous les lundis jusqu'au 31 octobre 2022, dans le hall d'espaceVal à Couvet, Clos-Pury 15, de 17h30 à 18h30 et toute l'année sur appel téléphonique et sur rendez-vous au 078 801 84 44.

AVIS DE TRAVAUX D'ENTRETIEN EN COURS D'EAU

Durant le mois d'octobre, le canton de Neuchâtel procédera, via des entreprises spécialisées, à des travaux d'entretien sur des cours d'eau du Val-de-Travers. Ces interventions seront faites en prenant en compte tant les aspects sécuritaires (protection contre les crues) que ceux liés à la nature et à la biodiversité.

Sur le Bied de Môtiers, en amont du village de Môtiers (lieu-dit Les Saugettes), l'ouvrage de retenue des alluvions est actuellement complètement rempli. Un curage d'alluvions sera effectué de manière à limiter les risques d'alluvionnement et de crues en aval, dans le village de Môtiers notamment. D'autre part, par faible débit, l'entier de l'eau s'infiltrait dans les alluvions, ce qui est dommageable pour la faune.

Dans l'Areuse, au niveau du pont de Travers, une végétation abondante s'est développée sur les îlots de graviers présents au milieu de la rivière. Cette végétation comprend des saules, qui seront retirés, tout comme une partie de la végétation herbacée et des alluvions. Ces mesures visent à faciliter le passage de l'eau sous le pont et limiter ainsi le risque que le bois transporté par l'Areuse ne soit arrêté par la végétation. La zone étant importante du point de vue de la biodiversité et étant une réserve de pêche, l'intervention sera faite de manière ciblée, dans le but notamment de préserver les habitats et lieux de frai pour les poissons.

Ces interventions auront lieu d'ici à fin octobre si les conditions météorologiques le permettent. Chaque chantier durera environ une semaine.

En cas de questions, vous pouvez vous adresser à l'Office des cours d'eau et dangers naturels de l'État de Neuchâtel : 032 889 87 50 / Office.CoursEauDangersNaturels@ne.ch



INFORMATIONS PRATIQUES

RETOUR SUR LA SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le 26 septembre dernier, le Conseil général s'est réuni pour une séance extraordinaire. Toutes les demandes de crédit complémentaires ont été acceptées, ainsi que la modification d'un plan d'alignement. Retrouvez plus d'information sur www.val-de-travers.ch/seance/seance-du-26-septembre-2022.



Jean-Pierre Jelmini à Couvet

Quelle belle et bonne idée que de placer Jean-Pierre Jelmini dans la programmation de l'édition 2022 du Festival de la Chapelle de Couvet ! Ce furent de magnifiques retrouvailles avec celui qui sait si bien faire parler les textes de vie des gens ordinaires. En l'occurrence, les écrits de Jonas-Henry Berthoud.



La 9^e édition du Festival de la Chapelle s'est clôturée dimanche dernier, avec l'ensemble « Histoire de musique » (tango), arrangements de la Vallonnière Ariane Franceschi et de Birgit Frenk-Spilliaert. © Loïc Valverde

La présentation de Jean-Pierre Jelmini faite par Jean-Patrice Hofner, cheville ouvrière du festival, a été remarquable également. Nous avons choisi de vous en faire profiter en la publiant dans cette édition. Non sans vous avoir indiqué encore que l'étude des écrits de J.-H. Berthoud par Jean-Pierre Jelmini fera l'objet d'une édition de la Nouvelle Revue Neuchâteloise, à paraître prochainement. Qu'on se le dise !

À Jean-Pierre !

Présenter Jean-Pierre Jelmini, est-ce bien nécessaire ? Tout le monde connaît ce brillant historien, spécialiste de l'histoire neuchâteloise et ancien conservateur du Musée d'histoire et des Archives neuchâteloises, de 1979 à 2000, date de son Doctorat Honoris Causa de l'Université de Neuchâtel.

En 2000 donc, il prend une retraite anticipée afin de poursuivre ses recherches sur ce qui l'a le plus intéressé, à savoir : L'histoire des institutions et des mentalités du Pays de Neuchâtel.

Il est l'auteur d'innombrables publications. Je me limite à en citer deux en relation avec le thème de ce soir, de celui qui se considère comme un « missionnaire » de l'histoire neuchâteloise :

- Correspondances familiales en Suisse romande aux 18^e et 19^e
- Pour une histoire de la vie ordinaire dans le Pays de Neuchâtel sous l'Ancien régime.

Il y en aurait tant d'autres...

Il s'intéresse donc aux gens dits ordinaires qui sont l'infanterie de l'histoire, selon ses propres mots, plutôt qu'aux grandes figures, car, comme le dit Michelet, « Chaque homme est une humanité toute entière à lui tout seul ! ».

Il fait remarquer avec son humour particulier, que l'histoire est beaucoup plus riche en morts qu'en vivants, mais, au-delà de la boutade, il y a la vérité d'un être qui a reçu de l'histoire et de sa propre histoire avec la psychanalyse : La conscience de la finitude de l'homme et Une consolation et une sérénité face à la mort.

Voilà pour l'homme public, dans son lieu et dans son temps. Et pour faire honneur à sa méthode, intéressons-nous à ce fantassin de l'histoire ! Il est né à Travers, de parents italiens et catholiques venus pour travailler à la mine. Il a dû faire sa place avec ces deux handicaps ou stigmates pour rester dans le thème. Il est un élève brillant et un servent de messe engagé dans sa foi, chantant avec bonheur la messe en latin et sensible au décorum de l'église catholique. Au vu de ses résultats scolaires, il aurait donc été promu à une éducation supérieure, mais ses parents n'ont malheureusement pas les moyens d'en faire un étudiant. Le curé du village remarquant sa foi et ses capacités, le fait entrer au séminaire, voie qui prépare à la prêtrise et dont les frais sont pris en charge. Il restera au séminaire pendant dix ans, tout d'abord à Fribourg, puis en fin de formation, en Suisse alémanique, chez les Bénédictins.

Et voilà qu'après ces dix ans, par un de ces hasards que font la nécessité – ou l'inverse – il découvre La Peste de Camus. Ce livre ébranle sa foi que, déjà, il questionnait de plus en plus au cours de ses études. Après de longues réflexions, il pose son habit de séminariste et rentre à la maison en habits civils. Il n'est pas quitte pour autant, même si son adoré grand-père, athée, lui donne le quitus de ce choix.

Déchiré entre une dette de reconnaissance envers l'église et sa nouvelle et passionnante vie, il lui faudra encore passer par un travail astreignant et courageux sur lui-même, par la psychanalyse pour faire la paix avec ce choix et respirer enfin librement le souffle de la vie d'historien libre et d'homme tout court. Et c'est énorme !

Le voici, aujourd'hui, pour nous parler d'un de ces hommes dits ordinaires, Jonas-Henry Berthoud ! À toi Jean-Pierre, et merci !

Jean-Pierre Jelmini fut fidèle à lui-même et à sa réputation : magnifique, drôle et attachant !

Handi trekking : l'aventure d'une vie ! Elle marche vers l'impossible !

Cindy Tamarcaz est une sacrée femme ! La vie lui a mis des bâtons dans les roues alors... elle s'est mise à marcher ! Appuyée sur ses deux béquilles, elle a marché loin, plus loin, toujours plus loin, en cherchant à rallier l'impossible ! En réalité, l'impossible, elle ne veut pas vraiment l'atteindre. Elle cherche justement à prouver que c'est un endroit qui n'existe nulle part. Même pas dans la vie d'une handicapée née infirme moteur cérébral (IMC), comme elle. Pour le prouver, elle a parcouru près de 200 kilomètres à pied entre le Valais et le Creux du Van. Tout ça pour aider les plus défavorisés !

« Quand on veut, on peut ! » Ces cinq mots, et le point d'exclamation qui va avec, constituent le verbatim sur-mesure pour présenter Cindy Tamarcaz. De la volonté, il lui en a fallu dès la naissance, elle qui est née handicapée physique IMC et qui a vu « partir » sa maman au cours de l'accouchement. Elle a donc grandi en devant faire face à d'importants problèmes de coordination et d'équilibre. Les signes les plus visibles de ces maux sont les béquilles sur lesquelles elle doit s'appuyer pour marcher et quelques soucis d'articulation quand elle parle. Pour tenir, et peut-être aussi pour rester proche de celle qui l'a fait naître, elle s'est accrochée au ciel !

à celui qui croit. » Le choix du cirque rocheux vallonnien ne doit rien au hasard non plus. Il vient de loin !



Cindy Tamarcaz a fêté la fin de son aventure par un petit verre aux côtés de proches et de soutiens venus l'encourager.

Le handicap n'est pas un frein

« Il faut savoir l'écouter », prêche-t-elle en convaincue. « Ma personnalité astrologique Bélier me stimule et m'encourage. Elle me pousse à me dire que le handicap ne doit jamais être un frein dans ma vie. » C'est à partir de ce principe de vie que l'aventure démesurée de la Valaisanne de Sembrancher s'est mise en marche. « J'ai eu l'idée de cheminer de mon petit village natal jusqu'au majestueux sommet du Creux du Van. Je voulais prouver que tout est possible

Son histoire avec le cirque rocheux

Il vient plus précisément de son enfance. Elle se rappelle être venue au Creux du Van lorsqu'elle était plus jeune. Ce jour-là, elle était accompagnée par sa « maman de substitution ». Mais il avait été physiquement impossible pour Cindy de monter au sommet. Elle était repartie avec la certitude qu'elle y reviendrait un jour et qu'elle gravirait les pentes de « l'indomptable ».

« Cela m'a donné de la force pour y arriver. J'ai aussi beaucoup pensé à ma maman qui m'a élevée. Elle est actuellement malade et je voulais le faire pour elle, aussi. »

Le mystère se déchire

Sans le vouloir, l'aventurière de 32 ans vient de déchirer une partie du mystère qui entoure son incroyable force de caractère. Si elle trace sa route avec tant de témérité, c'est qu'elle se bat toujours pour les autres. À sa place, beaucoup penseraient sans doute d'abord à s'apitoyer sur leur sort avant de songer aux autres. Elle, c'est le pari inverse qu'elle a osé. « Dans ma vie, je n'ai jamais eu suffisamment d'argent pour pouvoir aider directement. Mais j'ai du temps, de l'énergie et un mental d'acier et je voulais utiliser mes forces pour faire quelque chose qui compte. Je veux tendre la main à ceux qui sont plus défavorisés que moi. »

Mi-août : le grand départ !

À la force des mots, Cindy Tamarcaz a joint le poids des actions. Elle a organisé un souper de soutien en avril dernier afin de récolter des dons pour le projet humanitaire ASEFFEMA. Cette association est active à Madagascar et œuvre pour les écoles, un orphelinat ainsi que

les femmes maltraitées dans le pays. 8000 francs ont ainsi été récoltés. Pour augmenter cette somme, elle a eu l'idée de marcher près de 200 kilomètres pour rejoindre le Creux du Van et de se faire parrainer à 0.5, 1, 2 francs ou plus le kilomètre. Elle est donc partie à la mi-août, bien décidée à conquérir le « grand canyon du Val-de-Travers ».

14'412 francs récoltés

Elle a traversé quatre cantons (Valais, Vaud, Fribourg, Neuchâtel) avec seulement un camping-car d'assistance pour lui permettre de se reposer et de se doucher de temps en temps. Accompagnée de ses deux chiennes et d'une vingtaine de per-

sonnes, amis et anonymes, elle a gravi le cirque rocheux dimanche et a traversé le brouillard du sommet vers 14 heures. Admirative de l'effort consenti, la Vallonnière Valérie Bohren a tenu à partager ses dernières foulées pour l'encourager. « C'était un moment absolument unique. Impossible de décrire les émotions qu'elle nous a fait vivre grâce à son exploit. Quelle force de la nature ! » Au total, ce sont 14'412 francs qui ont été récoltés. Ils permettront d'installer des panneaux solaires pour que les élèves bénéficient de lumière pour pouvoir étudier en classe. Et dans l'ombre de la lumière, Cindy Tamarcaz continue sa route...

Kevin Vaucher

FOOTBALL 5^e LIGUE



Le FC Saint-Sulpice et le FC Étoile-Sporting n'ont pas pu se départager hier mercredi. Score final 1-1. © Loïc Valverde

Naissance



C'est une fille!

Eloïse est heureuse d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Roxane

le 1^{er} octobre 2022 à l'hôpital Pourtalès.
Elle pèse 3 kg et mesure 48 cm.
Eloïse, Sophie et Valentin Renaud
Saint-Sulpice

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 6 au 13 octobre

MÔTIERS : dimanche, à 10 h, culte radio avec flûte et orgue, V. Tschanz Anderegg.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 6 au 14 octobre

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe suivie de l'adoration, à 17 h, chapelet en italien et à 19 h 30, parole de vie. Dimanche, à 10 h, messe dominicale. Lundi, à 19h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 13, à 9 h, prière des mamans, et à 19 h, messe. Vendredi 14, à 9 h, messe, et à 17 h, chapelet en italien.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe dominicale.

COUVET : mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 30, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 6 au 13 octobre

Dimanche, à 10 h, culte avec H. Alemusuey et P. Ndiadia (association Kivuvu) et repas canadien.

Mardi, à 15 h 30, culte au Foyer du Bonheur.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements :

D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

Dimanche, à 10 h, culte.
Accueil Café dès 9 h 30.

Av. Daniel Jeanrichard 2b,
tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur www.lephare.ch

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ?
composez le bon numéro :

urgences: 144

services de garde:
médecin
pharmacien
dentiste
0848 134 134

hotline pédiatrique:
0848 134 134

ine.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

RHNe

Val-de-Travers, Couvet
(7j/7 et 24h/24)

Réception-secrétariat 032 864 64 51
Poli-clinique 032 919 47 08

Permanence
médico-chirurgicale 0848 134 134

Ambulance 144

Intoxication 145

Police-secours 117

Service de défense incendie
et de secours (SDIS Valtra) 118

Police neuchâteloise

Fleurier 032 889 62 27

Service de l'eau
de Val-de-Travers 032 886 43 78
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au 032 886 43 45

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

Marbrerie Terziani



2108 COUVET

Téléphone 032 863 13 62

Avis mortuaires

Fleurier



« Venez à moi vous tous
qui êtes fatigués et chargés
et je vous donnerai du repos »
Matthieu 11: 28-30

Ses filles :

Chantal et Jean-Claude Berthoud,
Fabienne et Patrice Currit,

Ses petits-enfants :

Sofia Currit et Tanguy Lemaire,
David et Katia Currit,
Bastien Berthoud et sa compagne Christa,
Marine Berthoud et son compagnon Yann,

Ses arrière-petits-enfants :

Mathias, Alexandre, Charlotte,

Ses belles-sœurs :

Pierrette Jacot, feu son époux André,
Irene Rey-Perrenoud, feu son époux
Michel et famille,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame
Janine PERRENOUD
née Jacot**

enlevée à leur tendre affection, le 1^{er} octobre 2022, à l'âge de 87 ans.

Selon le désir de notre maman, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Adresses de la famille :

Chantal Berthoud Fabienne Currit
En Seraize 17 Citadelle 13
2025 Chez-le-Bart 2114 Fleurier

Un grand merci à l'ensemble du personnel du home Les Sugits, à Fleurier, pour sa gentillesse et son dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Cortailod

Ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants :

Thomas Vuillaume et sa compagne
Valérie Felline, leurs enfants Jenna et Jill
Vuillaume,

Cédric Perret et sa compagne Monia,
ses enfants,

Isabelle Rizzo-Perret,
ses enfants et petits-enfants,

Ses frères et sœurs, ses beaux-frères
et belles-sœurs, ses neveux et nièces,

ainsi que les familles Basato, parentes,
alliées et amies, en Suisse, en Italie, en
France et en Allemagne

ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame
Iole Anna VUILLAUME
née Basato**

enlevée à leur tendre affection, le 5 octobre 2022, à l'âge de 76 ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu au centre
funéraire Beauregard à Neuchâtel, le vendredi
7 octobre à 16 heures, suivie de la crémation
sans suite.

Adresses de la famille :

Thomas Vuillaume
Les Savagnières-Dessous 68
2610 Les Pontins

Cédric Perret
Rue de l'Areuse 6a
2114 Fleurier

En lieu et place de fleurs, pour honorer
la mémoire de notre maman, vous pouvez
adresser un don en faveur de L'Association
ELA Suisse, 2710 Tavannes, IBAN CH02
0900 0000 1737 1750 7, mention « Deuil Iole
Vuillaume ».

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Remerciements

Touchée par les témoignages d'affection
qui lui ont été adressés lors de son deuil,
la famille de

**Madame
Lise KRELLER-GANDER**

prie toutes les personnes qui l'ont soutenue
par leurs prières, messages, fleurs,
dons, présence, de trouver ici l'expression
de sa vive reconnaissance.

Couvét et Romont, octobre 2022



Sart **DUBOIS YAN**
POMPES FUNÉBRES • VAL-DE-TRAVERS

VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64

Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch

HUITIÈME CHAPITRE

suite du 29.09.2022

Roman écrit par Jeanluc Virgilio basé sur des anciennes lettres retrouvées

Une hirondelle sur l'épaule

Inutile tentative

Aurait-elle imaginé de se rapprocher
davantage de celui qu'elle avait toujours
aimé ?

– Je vous offre des châtaignes...euh ! cou-
sine ? ajouta-t-il presque ironique.

– Je veux bien ! Mais si vous avez le temps !
rétorqua-t-elle, malicieuse et coquine.

– Ce sont celles d'Antrona ! Un ami à moi
les fait griller sur du charbon de bois de notre

région aussi ! Il s'est installé depuis peu au bout
du pont, près de la boulangerie !

– Tant d'hommes, ça doit vous occuper ter-
riblement ! Je pense que vous avez bien à faire ?
ajouta-t-elle, taquine.

La conversation était restée badine... Elle
lui posa des questions sur tout et sur rien...
Elle aurait voulu en obtenir davantage... Les
réponses restaient le plus souvent évasives et
il fut bientôt temps de se séparer.

C'était allé très, très vite !

– C'était allé très vite, vous savez ! avait
déclamé une paroissienne qui était entrée



dans la pièce sans se donner la peine de heur-
ter à la porte de bois.

Le rouet, les aiguilles, les bobines de fil
de toutes les couleurs, les dés à coudre et
même la grosse paire de ciseaux avaient dis-
paru... Véritablement, c'était allé très vite...
trop vite !

– Je vois en effet ! ajouta-t-il, peu convaincu.

Il n'y avait que quelques minutes que Bar-
tolomeo avait poussé la porte de sa maison.
Elle n'était pas fermée à clef, ce qui était sur-
prenant. Le parfum habituel de la lingerie
toute blanche et bien lavée avait fait place
à une espèce d'odeur de renfermé humide...
Aucune trace non plus des dizaines de draps
qui occupaient d'habitude la vieille table de
la chambre, le tissu de lin, les nappes, les
rideaux s'étaient évanouis aussi !

Cette façon d'avoir de l'avance dans
son travail répondait à cette fierté de pou-
voir toujours répondre aux commandes des
clients pressés. Bartolomeo avait hérité de sa
mère Rosa, cette façon de s'organiser.

À suivre



ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives



Pharmacieplus
Val de Travers
Couvét

Nouveau





Testez votre audition et essayez
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP
Tel. : 032 724 37 38

www.acousticjoye.ch

Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs



COLISÉE
CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

TICKET TO PARADISE - PREMIÈRE
SAM 8 OCT - 20H30 | DIM 9 OCT - 17H30 | DIM 9 OCT - 20H30

LES NUITS DE MASHHAD (VOSTFR)
JEU 6 OCT - 20H | SAM 8 OCT - 17H30

AVATAR (NOUVELLE VERSION) VEN 7 OCT - 20H30

AVANT-PREMIÈRE : PETIT NICOLAS
HELLO FAMILY CINEWEEKEND
DIM 9 OCT - 15H

PROGRAMME COMPLET SUR WWW.COLISEE.CH



ASSOCIATION CULTURELLE
DOM
WWW.DOM.CH

L'association DOM présente
le Chœur

SLAVA

Lumière joyeuse Chant sacré orthodoxe



SAMEDI 8 OCTOBRE 2022
à 19 h au Temple de Noiraigue
Entrée libre / Chapeau à la sortie

Marché Artisanal
au
Camping du Val-de-Travers



Samedi 8 octobre dès 10h
Exposition de divers artisans du VDT, bougies, articles bébés, savons, poteries et bien d'autres seront présents.

Nous aurons également le plaisir de vous servir une soupe préparée dans un chaudron ainsi que des croûtes aux bolets.

Dès 17h et ce jusqu'à 23h en live «DJ Loca» pour vous divertir lors de la fin de journée.
En vous espérant nombreux,
Romane et son équipe

LA LUMIÈRE, EN PLUS DOUX.

Il est temps d'agir. Économisons l'énergie en réduisant la consommation d'électricité.

Le saviez-vous ?
L'éclairage représente 12% de l'électricité consommée en Suisse.



Chaque petit geste compte
www.viteos.ch
www.stop-gaspillage.ch

viteos

L'U3a:
des conférences, des ateliers, des excursions, des voyages et d'autres activités intéressantes.





Université du 3^e âge : reprise des conférences

L'antenne du Val-de-Travers de l'Université du 3^e âge (U3a) est heureuse de pouvoir reprendre ses activités après les vacances scolaires, les mercredis après-midi, de 14 h 30 à 16 h 15, dès mercredi 19 octobre prochain et jusqu'au 29 mars 2023.

Il faut avoir au moins 60 ans ou être en préretraite pour profiter des conférences de vulgarisation ne nécessitant nullement d'être titulaires d'un titre universitaire ou d'un baccalauréat pour y assister. Les présentations ont été préparées en ce sens.

Un programme varié de 20 conférences traitant chaque mercredi un sujet différent vous attend, entre autres dans les thèmes histoire, archéologie, littérature, droit, médecine légale, mathématique, géopolitique, économie, sciences, informatique.

Les conférences ont lieu le mercredi de 14 h 30 à 16 h 15 à l'au-la située au premier étage du cercle scolaire de Longereuse. La conférence de Gilles Landini, pianiste éminent, aura lieu à la Chapelle aux Concerts, à Couvet.

La carte de membre donnant accès aux 20 conférences revient à Fr. 50.- (Fr. 80.- pour un couple). La séance individuelle (également accessible aux non-retraités) coûte Fr. 10.-. Le paiement de la (modeste) cotisation donne droit à une carte de membre pour la saison, à **présenter à l'entrée de chaque conférence.**

Nous souhaitons la bienvenue à toutes et tous.

Programmes et renseignements sont disponibles auprès de :
Pierrette Bobillier 032 861 16 74 / pierrette.bobillier@bluewin.ch
Nicole Rub 079 673 99 01 / rubnicole@hotmail.com

PS-HYPNOSE

HYPONOSE

ASCAL

Arrêt de la cigarette, gestion du poids, du stress, des angoisses, des traumatismes, des addictions (alcool et drogues), de la douleur, des phobies, préparation à l'accouchement etc.

permanence volta
MÉDICO-CHIRURGICALE 7/7

Av. de la Gare 5a - 2114 Fleurier
Ouverture : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 10 h à 17 h
également à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel sur rendez-vous

T. 079 614 53 35
www.pshypnose.ch

15% de rabais
sur la première séance

sur présentation de cette annonce
Offre valable jusqu'au 31 décembre 2022
Non cumulable

Est-ce que je dois baisser ma consommation d'électricité ?
Nos sources d'énergies sont-elles fiables ?
La Suisse peut-elle devenir indépendante énergétiquement ?

Pour trouver les réponses aux questions que vous vous posez sur les enjeux énergétiques de demain, rendez-vous :

le 18 octobre à 18 heures
salle Fleurisia, rue du Pré 8 à Fleurier

le 19 octobre à 18 heures
au coworking, av. Léopold-Robert, Hôtel des Postes 63 à La Chaux-de-Fonds

Conférences animées par Pierre Lorcery, habitant des Bayards, concerné et impliqué pour l'indépendance énergétique de la Suisse.

+

bh

Sanitaire • Chauffage

Bruno Hirschy • Creux-aux-Loups 1 • CH-2112 Môtiers
Portable 079 775 44 28 • bhsc@bluewin.ch

CONCERT D'ORGUE
SON ET LUMIÈRE

ORGANISTE: DAMIEN SAVOY
TECHNICIEN: MATTHIAS BABEY

VENDREDI ET SAMEDI
11 & 12 NOVEMBRE 2022

À 20H00, A L'ÉGLISE DE FLEURIER
Ouverture des portes à 19h

Prix des billets:
CHF 40.- adultes
CHF 35.- enfants jusqu'à 16 ans

Vente sur place ou réservation par e-mail, téléphone et à la fin des messes
eglisefleurier50@gmail.com - 077 468 54 75



50
Eglise catholique
Fleurier 1972-2022



2022 OCTOBRE

- ▶ 30, TRAVERS : exposition Rossana Durán, org. Galerie Jean-Cadres.
- ▶ 16, FLEURIER : exposition de céramiques et aquarelles, org. F. Froesch et M. Cavin.
- ▶ 19, 26, FLEURIER : groupe de soutien au deuil, org. EREN.
- ▶ 22, FLEURIER : Vid'armoires, org. association Nantibatingou.
- ▶ 22, LAUSANNE : Musée de l'Hermitage, org. société d'émulation.

NOVEMBRE

- ▶ 5, COUVET : soirée des paysannes.
- ▶ 9, 23, 30, FLEURIER : groupe de soutien au deuil, org. EREN.
- ▶ 11, 12, FLEURIER : concert d'orgue, org. église catholique.
- ▶ 13, MÔTIERS : concert d'automne, org. fanfare l'Harmonie.
- ▶ 18, 19, 25, 26, 27, MÔTIERS : tous mes rêves partent de la gare d'Austerlitz, org. théâtre des Mascarons.
- ▶ 19, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.
- ▶ 24, COUVET : conférence publique, org. AVIVO.
- ▶ 25, 26, LES VERRIÈRES : soirée de gymnastique, org. FSG.
- ▶ 25, 26, MÔTIERS : concert annuel, org. l'Echo de Riaux.

- ▶ 26, NOIRAIGUE : concert de l'Avent, org. fanfare L'Espérance.

DÉCEMBRE

- ▶ 1, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'émulation.
- ▶ 2, TRAVERS : Noël de la jeunesse, org. FSG.
- ▶ 2, 3, 4, 9, 10, 11, 16, MÔTIERS : tous mes rêves partent de la gare d'Austerlitz, org. théâtre des Mascarons.
- ▶ 6, COUVET : don du sang, salle de spectacles.
- ▶ 10, FLEURIER : marché de Noël, org. Union Instrumentale.
- ▶ 11, COUVET : concert de l'Avent, org. Areusia-Aurore.
- ▶ 14, FLEURIER : groupe de soutien au deuil, org. EREN.
- ▶ 15, FLEURIER : Noël ensemble, org. Cora et AVIVO.
- ▶ 16, COUVET : concert, org. ass. Merci d'Exister.
- ▶ 17, FLEURIER : marché de Noël des Acacias.
- ▶ 18, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'émulation.
- ▶ 18, SAINT-SULPICE : concert de Noël, org. fanfare l'Union.

2023

JANVIER

- ▶ 10, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'émulation.
- ▶ 19, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'émulation.

FÉVRIER

- ▶ 11, 17, COUVET-MÔTIERS : concerts annuels, org. fanfare l'Harmonie.

- ▶ 11, SAINT-SULPICE : manifestation surprise, org. fanfare l'Union.
- ▶ 14, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'émulation.

MARS

- ▶ 25, NOIRAIGUE : concert annuel, org. fanfare L'Espérance.
- ▶ 30, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'émulation.

AVRIL

- ▶ 2, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'émulation.

MAI

- ▶ 6, FLEURIER : concert de printemps, org. Areusia-Aurore.
- ▶ 6, SAINT-SULPICE : concert annuel, org. fanfare l'Union.

SEPTEMBRE

- ▶ 2, NOIRAIGUE : 150^e anniversaire, org. fanfare L'Espérance.
- ▶ 12, BUTTES : concert de la fête des fontaines, participation fanfare l'Union Saint-Sulpice.

NOVEMBRE

- ▶ 25, SAINT-SULPICE : concert avec souper de soutien, org. fanfare l'Union.

Pour figurer (gratuitement) dans ce calendrier, les dates des manifestations vallonnières doivent nous être communiquées par écrit ou par e-mail à redac@courrierhebdo.ch Cette rubrique est remise à jour tous les mardis matin.



RUBRIQUE JURIDIQUE

Fouille corporelle / responsabilité de l'État

A..., née en 1981, a été victime, en 2015, d'actes d'ordre sexuel de la part de son thérapeute, lequel, pour ces faits, a été condamné à une peine de trois ans de prison ferme. Pour cette raison elle était porteuse, dans son porte-monnaie, d'un document attestant ce qui précède.

Le 26 juillet 2017, A..., qui se déplaçait en voiture de son lieu de travail en Suisse pour réintégrer son domicile en France, a été interpellée par les gardes-frontière à la douane de Collex-Bossy. À leur demande elle leur a remis ses papiers d'identité et ceux du véhicule. À la question de savoir si elle consommait des stupéfiants, elle répondit affirmativement en précisant qu'elle n'en avait pas sur elle. Lors de la fouille du véhicule, les gardes-frontière trouvèrent la moitié d'un joint dans la boîte à gants du véhicule. A... déclara ne pas s'en souvenir. En raison de cette découverte, une fouille corporelle de l'intéressée a été effectuée à huis clos par deux gardes-frontière de sexe féminin. A..., habillée, a d'abord fait l'objet d'une palpation de sécurité sur l'ensemble de son corps, hormis les parties intimes. Les gardes-frontière ont invité l'intéressée à retirer ses vêtements du haut, les ont contrôlés et les lui ont rendus. Elles ont ensuite procédé à l'examen du bas du corps au cours duquel A... a été invitée à se pencher en avant et écarter ses fesses pour permettre de vérifier qu'elle ne cachait rien à cet endroit. Ce geste n'a duré qu'une seconde et jamais les gardes-frontière n'ont touché le corps de l'intéressée. Aucune substance illicite supplémentaire n'a été découverte lors de ce contrôle.

Le 27 août 2017, A... a déposé plainte pénale pour abus d'autorité et contrainte. Une procédure pénale militaire a été ouverte pour établir les circonstances du contrôle douanier du 26 juillet 2017.

Par courrier du 17 juillet 2018, A... a déposé une demande d'indemnité pour tort moral de Fr. 5000.- avec intérêt à 5% dès le 27 juillet 2017.

Par décision du 19 octobre 2018, l'administration des douanes a rejeté la demande d'indemnité pour tort moral.

Le 15 novembre 2018, A... a formé un recours contre cette décision devant le Tribunal administratif fédéral, lequel, par arrêt du 23 novembre 2021, a rejeté la demande introduite contre l'administration des douanes.

Contre cette décision, A... a déposé un recours en matière de

droit public. Elle conclut à ce que le Tribunal fédéral constate une violation du droit de ne pas faire l'objet d'un traitement inhumain et dégradant, annule l'arrêt attaqué et lui octroie une indemnité de Fr. 5000.-, plus intérêts au 27 juillet 2017. Subsidièrement, elle requiert que le Tribunal fédéral renvoie la cause à l'autorité précédente pour nouvelle décision au sens des considérants.

Après avoir considéré que l'interprétation des articles 102 et 225 Al. 1 n'était d'aucun secours pour la recourante, le Tribunal fédéral s'est arrêté aux notions de proportionnalité et de nécessité invoquées par cette dernière. À ce propos, il souligne que l'instance précédente a retenu en fait que les gardes-frontière ont d'abord procédé à la fouille intégrale de A... et ont ensuite inspecté le contenu de son porte-monnaie dans lequel elles ont trouvé la carte mentionnant le fait qu'elle avait été victime de violences sexuelles. Le TF considère alors que le principe de proportionnalité a été violé. « En effet, la fouille corporelle impliquant la mise à nu est une mesure bien plus intrusive pour la personne concernée que l'inspection de ses effets personnels. Cette dernière devrait être effectuée préalablement à toute fouille corporelle... ». Les deux gardes-frontière ont d'ailleurs déclaré que si elles avaient préalablement vu la carte faisant état des actes sexuels subis, elles auraient renoncé à la fouille corporelle, par application du principe de proportionnalité.

Dans son arrêt du 31 août 2022, le TF conclut :

« En conséquence, la fouille corporelle subie par la recourante le 26 juillet 2017 était disproportionnée et partant illégale. Elle constitue dès lors une atteinte illicite à la dignité, ainsi qu'au droit à la liberté personnelle et à la protection de la sphère privée de la recourante ».

« Sur le vu de ce qui précède, le recours est admis. L'arrêt attaqué est annulé et la cause est renvoyée au Tribunal administratif fédéral afin qu'il instruisse et examine si les autres conditions prévues par la loi pour l'obtention d'une indemnité pour tort moral sont réalisées en l'espèce ».

« Succombant, la Confédération, dont l'intérêt patrimonial est en cause (art. 66 al. 1 et 4 LTF), supportera les frais judiciaires. Elle versera en outre à la recourante une indemnité de dépens (art. 68 al. 1 LTF) ».

(ATF 2C_19/2022)

Blaise Galland, avocat

REGISTRE DU COMMERCE

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

RH Paysage Sàrl, à Val-de-Travers. Haldi Jacques n'est plus associé ; ses 100 parts sociales de CHF 100 ont été cédées à l'associé Haldi Romain Marc, lequel est désormais titulaire de 200 parts sociales de CHF 100. Nouvelle adresse : Buttes, chemin des Grands-Clos 23, 2115 Buttes.

DFB Immo Sàrl, à Val-de-Travers. Boschung Didier n'est plus associé, ni gérant, ni président ; ses pouvoirs sont radiés et ses 100 parts sociales de CHF 100 ont été cédées à l'associée Hirschi Françoise, laquelle est désormais titulaire de 200 parts sociales de CHF 100.

Val'horizons - Wüthrich Stéphane, à Val-de-Travers, Couvet, Plancemont 120, 2108 Couvet. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : Wüthrich Stéphane, de Trub, à Val-de-Travers. But : exploitation d'une entreprise de paysagisme avec une approche écologique ; création de jardins naturels, constructions durables ; entretien différencié, plantations de plantes indigènes ; promotion de la biodiversité.

Société Forestière Foresta S.A., à Val-de-Travers. Bourquin Olivier (décédé) n'est plus membre du conseil d'administration ; ses

pouvoirs sont radiés. Gfeller Jean-Pierre, jusqu'ici président, désormais administrateur unique, continue de signer individuellement.

Mélanie Hirschi-Oliveira - ATAMA, à Val-de-Travers, Fleurier, rue du Patinage 4a, 2114 Fleurier. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Hirschi-Oliveira Mélanie, de et à Val-de-Travers. But : exploitation d'une entreprise de soins infirmiers spécialisés en psychiatrie clinique et soins énergétiques/médiumniques.

KLG Solution Paysagère Sàrl, à Val-de-Travers, Buttes, chemin des Grands-Clos 25, 2115 Buttes. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 09.05.2022. But : exploitation d'une entreprise de paysagisme active dans l'aménagement et l'entretien d'extérieurs. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital social : CHF 20'000. Associés : Krügel Loïc Jean-Blaise, de Escholzmatt-Marbach, à Milvignes, et Langenegger Gilles, de Langnau im Emmental, à Val-de-Travers, chacun d'eux avec 100 parts sociales de CHF 100. Gérants : Krügel Loïc Jean-Blaise, président, et Langenegger Gilles, lesquels signent individuellement. Selon déclaration du 09.05.2022, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

AB pro gel Sàrl, à Val-de-Travers. Chopard-Lallier-Letoublon Amandine Catherine n'est plus

associée, ni gérante ; ses pouvoirs sont radiés et ses 60 parts sociales de CHF 100 ont été cédées à Oberbeck Thierry Olivier, de Aarau, à Val-de-Travers, nouvel associé. Letoublon Brice Cyril Luc n'est plus associé, ni gérant, ni président ; ses pouvoirs sont radiés et ses 140 parts sociales de CHF 100 ont été cédées à Oberbeck Thierry, lequel est ainsi titulaire de 200 parts sociales de CHF 100. Oberbeck Thierry Olivier, est gérant unique avec signature individuelle. Lebet Christian Bernard n'est plus directeur ; ses pouvoirs sont radiés.

8086 Sàrl, à Val-de-Travers, Saint-Sulpice, Quartier du Soleil 7, 2123 Saint-Sulpice. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 30.05.2022. But : toutes activités dans le domaine de l'informatique et des services liés aux systèmes informatiques ; achat et vente de matériels et logiciels liés à l'informatique ; acquisition, détention, gestion et aliénation d'immeubles. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts. Capital social : CHF 20'000. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Associé : Fajnzilberg Edouard Simon Ivan, de France, à Val-de-Travers, avec 200 parts sociales de CHF 100, lequel est en outre gérant avec signature individuelle. Selon déclaration du 30.05.2022, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

À table avec une conseillère d'État



Florence Nater est une femme politique qui tient parole. La conseillère d'État (PS) avait promis de venir lors d'un Club de midi intergénérationnel au Cora. Elle l'a fait ce mardi 4 octobre ! Très à l'aise au milieu de la grosse quarantaine de participants, elle a pu savourer le repas concocté par les 5 cuisinières du lieu tout en échangeant avec les personnes présentes. Au menu, c'était la chasse ! Terrine de chevreuil, émincé de sanglier et dessert pour tout le monde. Cela a conclu en beauté une matinée qui avait commencé avec le premier café numérique. Le bénévole et pro de l'info, Kevin Scheidegger, a distillé des conseils aux seniors souhaitant se familiariser avec les supports numériques portables (smartphones, tablettes,...). La présidente Christelle Isler s'est dite heureuse de ces succès tout en se réjouissant déjà de l'autre nouveauté : le café-lecture ! Une libraire bénévole de Cora vous conseillera les jeudis 20 octobre et 17 novembre.

Kevin Vaucher

Aquarelles et bestiaire à la Pension Beauregard à Fleurier



Françoise Froesch et Maryline Cavin se sont unies afin de mettre sur pied une exposition de leurs œuvres intitulée Aquarelles et bestiaire. C'est à la Pension Beauregard à Fleurier que vous pourrez admirer cette exposition jusqu'au 16 octobre prochain.

© Loïc Valverde

Rossana Durán expose à Travers



Le vernissage de l'exposition de la Mexicaine Rossana Durán s'est tenu vendredi dernier, au sein de la galerie Jean-Cadres, à Travers. Œuvres à voir ou à revoir jusqu'au dimanche 31 octobre.

© Loïc Valverde

Ukraine : la force des témoignages d'ici ! L'Ukraine à nos portes (partie 1)

Narrer la guerre en Ukraine au gré des offensives et des contre-offensives, cela se fait à la télé. Ce traitement médiatique pousse la population à attendre le prochain rebondissement du front comme s'il s'agissait d'un vulgaire jeu vidéo. Pourtant, des familles entières sont touchées, décimées, déchirées. Pour sauver leurs vies, certaines ont fui et sont arrivées à nos portes, sollicitant la protection helvétique. Depuis des mois, des Vallonniers ont décidé d'accueillir chez eux des familles venues de l'Est. Ce sont leurs histoires, bien réelles, que nous souhaitons vous présenter dans cette série de reportages.

Combien d'articles ferons-nous sur ce sujet ? Autant qu'il le faudra pour que chaque personne souhaitant parler puisse être entendue. Sans tomber dans la romance, le sensationnalisme ou le larmoyant excessif, c'est l'envie de matérialiser concrètement les conséquences de la guerre qui nous a poussés à faire ce choix. C'est aussi la volonté de faire exister des hommes (très peu, car souvent mobilisés sur le front), des femmes et des enfants, devenus apatrides par la force, que nous écrivons ces lignes. Finalement, c'est le souhait des familles elles-mêmes de s'adresser à la population qui a fini de nous convaincre. Nous commençons cette série d'articles par une mise en contexte générale.

Sobriété face à l'émotion

Face à l'invasion russe en Ukraine, le Courrier a choisi de traiter cette actualité avec sobriété. Il serait trop facile de surfer sur la vague d'émotions alors que des destins humains sont en jeu. Des vies le sont aussi ! Nous aurions pu évoquer ce qui se passe réellement sur place. Les corps carbonisés, les exécutions de population en fuite ou les cadavres enterrés à la hâte avant que les soldats ennemis approchent. Mais c'est sans doute trop éloigné de l'image romancée donnée par les médias pour être mis sous le terrain public en détails.

Témoignages d'un côté, menace du nucléaire de l'autre

Nous aurions aussi pu reprendre la communication officielle des belligérants mais celle-ci est bien trop polluée par les élans propagandistes pour y accorder du crédit. Non, ce sont de vraies histoires que nous allons publier. Seule la réalité est digne d'intérêt. Par leurs témoignages, les quelques familles réfugiées au Val-de-Travers désirent notamment apporter de la force à celles restées en territoire militarisé (souvent pauvres et sans moyens pour s'échapper). Au moment même où la menace d'usage d'arme nucléaire (probablement les armes nucléaires dites tactiques) atteint un pic, le peuple ukrainien n'a effectivement pas fini de souffrir.

Sans valises ni habits

Parmi les familles actuellement hébergées au Vallon, deux ont déposé leurs valises au sein

de la maison du personnel de l'EMS Les Sugits. « Déposer leurs valises », l'expression est mal trouvée étant donné que beaucoup de réfugiés sont arrivés sans rien sur notre sol. Nous y reviendrons. Aux Sugits, les 16 chambres de cette maison étaient surtout utilisées lorsque l'EMS était encore un hôpital. « Le personnel les utilisait pendant sa période de repos. Depuis que le home a été créé en 1990, le personnel de veille a fondu et le lieu s'est vidé de ses occupants. Un projet de réaffectation est en cours mais la guerre s'est déclarée et l'urgence était ailleurs. C'est pourquoi, décision a été prise de mettre temporairement à disposition ces locaux », explique en préambule Olivier Klausner.

Deux familles dans la maison du personnel des Sugits

Sur demande du directeur de l'EMS fleurisan, la maison du personnel a donc rapidement été amé-

Avec mes excuses

Assise en face d'elle, Mane prend à son tour la parole : « Quand je suis arrivée ici, à Fleurier, la personne qui devait me recevoir partait en vacances. Mais elle n'a pas hésité à me donner les clés de chez elle pour que je puisse m'installer quand même en son absence. Quelle générosité incroyable ! » Durant cette rencontre, d'autres familles sont aussi présentes. Oxana Puccini, Moldave d'origine travaillant à la Maison de l'Absinthe, est également à nos côtés pour assurer la traduction instantanée. Elle me confie fidèlement et avec émotions les précieuses paroles qui me sont données en cette journée de septembre. Je la remercie au passage et m'excuse de l'avoir éprouvée par tout ce qu'elle a entendu. Le contexte étant posé, rendez-vous dans une prochaine édition pour découvrir ceux que rien ne semblait devoir un jour conduire derrière nos portes !



De gauche à droite et de haut en bas : Maryna, Diana, Hanna, Maksym, Anna, Yurii, Hanna, Inna, Oxana, Olga, Alexandra, Mane, Tetiana. Manque Anastasia sur la photo. Les « visages vallonniers » de la guerre.

Kevin Vaucher

FAITS DIVERS

Collision à une intersection

Jeudi 29 septembre à 7 h, une voiture conduite par une habitante de Morteau (F), âgée de 26 ans, circulait du Gardot en direction de Neuchâtel. Arrivée à l'intersection près du restaurant du Moulin, une collision s'est produite avec la voiture conduite par un habitant de Saint-Sulpice, âgé de 55 ans, qui circulait en direction du Locle. Les deux personnes se sont rendues à l'hôpital pour un contrôle médical.

Tous les goûts sont dans la nature

Deux anciens Vallonniers et amis, Fabienne Pétremand de Fleurier et Pierre Antoniotti de Saint-Sulpice, ont décidé de faire un projet en commun et hors du commun : celui de voyager, toujours plus loin, toujours plus longtemps. C'est le 4 novembre dernier qu'ils ont décollé de Genève pour atteindre le nord du Mexique. Un premier souhait collectif : celui de descendre toute l'Amérique latine jusqu'en Patagonie pour ensuite regagner l'Europe et le Portugal afin de réaliser le trajet ferroviaire le plus long au monde : Porto-Hô Chi Minh. Dans notre édition du 1^{er} septembre, les deux amis nous ont fait voyager en Colombie. Cette semaine, c'est au Pérou qu'ils racontent la suite de leur voyage !



Le Pérou offre une diversité de paysages et d'écosystèmes impressionnante. Des sommets enneigés à une oasis perdue entre les dunes de sable, en passant par la zone côtière de l'océan Pacifique, tous les goûts sont dans la nature.

Huaraz

La petite ville d'Huaraz est perchée à 3080 mètres d'altitude et est le point de départ vers de nombreuses randonnées. Le premier jour, nous partons à la découverte de la Laguna 69. La marche dure à peine trois heures mais il faudra gravir 700 mètres de dénivelé à plus de 4000 m d'altitude. La tâche ne s'avère pas si facile que ça et le guide nous a déjà avertis : celles et ceux qui souffriront du « mal des montagnes » devront rebrousser chemin.

Nous débutons notre marche le long d'un chemin tranquille où nous avons tout le loisir d'ad-

mirer les montagnes. Puis, après une petite heure de marche, nous entamons la montée en pente douce, zigzaguons le long d'un petit sentier qui, parfois, se transforme en escalier de pierres. Nous passons ensuite par deux autres lagunes et prenons en photo les teintes spectaculaires de l'eau qui contrastent merveilleusement bien avec le reste du paysage. La dernière demi-heure est un véritable calvaire mais nous atteignons finalement la Laguna 69 qui culmine à 4600 mètres d'altitude. La vue est féérique. Les montagnes de sable noir font ressortir la couleur cristalline de la lagune ainsi que les sommets enneigés. On a rarement vu la nature si belle !

Le lendemain, nous partons en direction du glacier Pastorouri. Le bus nous lâche à 40 minutes de marche du glacier, le long du chemin tristement appelé « Route du changement climatique ». En effet, il y a quelques années, le



glacier descendait encore jusqu'à notre point de départ mais, tragédie du réchauffement climatique, il a déjà reculé d'un kilomètre et devrait disparaître d'ici 10 à 15 ans. Nous terminons la montée sous le vent froid et avec quelques difficultés respiratoires. Il faut dire que nous sommes à 5200 mètres d'altitude et notre corps n'y est pas accoutumé.

Ica

Nous commençons par la visite du quartier de Cachiche et de son parc des sorcières. Ce village, collé maintenant à la ville d'Ica, s'est développé durant l'inquisition espagnole par l'arrivée massive de sorcières qui fuyaient l'oppression catholique. Ce lieu est encore fortement empreint de sorcellerie et on y trouve divers types de guérisseurs à chaque coin de rue. Non loin du parc se trouve le fameux palmier à sept têtes. La légende veut qu'une sorcière extrêmement puissante ait annoncé la destruction de la ville d'Ica le jour où la septième tête viendrait à pousser. Depuis, au premier signe de vie, celle-ci est systématiquement coupée.

À la périphérie de la ville se trouve la magnifique oasis de Huacachina. Le village qui l'entoure est très touristique mais nous décidons de réserver un tour à travers le désert jusqu'au coucher du soleil. Nous terminons la journée en contemplant les dunes s'éteindre les unes après les autres à travers les nuances bleues et orangées du ciel. Saisissant !

Pierre et Fabienne

Quel bel été à l'EMS Dubied-Piaget à Couvet

« Il a fait chaud, il a fait beau et nous en avons bien profité ! », ont dit les résidents...

En effet, les activités estivales n'ont pas manqué et les résidents ont fait le plein de vitamines pour l'hiver...

La saison estivale a démarré par la grande Fête de l'été avec un spectacle coloré et enjoué de la chanteuse et danseuse Lola.

Une fois l'été bien installé, les sorties en bus dans la région se sont succédé pour le plus grand plaisir des résidents : glace à l'alpage, balades dans la vallée de La Brévine, tour au bord du lac, repas au restaurant et pique-nique à l'ombre sous les cabanes de la carrière de Môtiers. Les résidents sont allés à la Mi-Été des Bayards et le 1^{er} août a été fêté traditionnellement avec l'orchestre la Foulée folklorique en compagnie des familles des résidents.

La culture n'a pas été oubliée : de nombreux concerts à l'EMS et à l'extérieur ont ravi les mélomanes.

Le sport a également sa place à l'EMS : en collaboration avec ELAN, les résidents ont la possibilité de faire du vélo adapté. Quelle joie de parcourir les rives de l'Areuse au guidon d'un vélo en toute sécurité !

Tout le monde espère que l'automne puis l'hiver réserveront de belles surprises... Promis, ça ne va pas manquer !



Les plus téméraires ont même profité de prendre de la hauteur en faisant un aller-retour en télésiège à La Robella.

Sandrine Bosson, animatrice responsable



Horaires modifiés entre Neuchâtel et Gorgier-St-Aubin/Buttes.



Du samedi 15 octobre au dimanche 27 novembre 2022.

• Les week-ends :

- les trains Regio Neuchâtel-Gorgier-St-Aubin circulent selon un horaire modifié.
- certains trains Regio Neuchâtel-Buttes sont supprimés et remplacés par des bus entre Neuchâtel et Auvernier.

• Du 7 au 25 novembre 2022 en semaine uniquement :

- certains trains Regio Neuchâtel-Gorgier-St-Aubin sont supprimés et remplacés par des bus sur l'ensemble du parcours.
- certains trains Regio Neuchâtel-Buttes sont supprimés et remplacés par des bus entre Neuchâtel et Auvernier ainsi qu'entre Neuchâtel et Noiraigue.

En savoir plus : cff.ch/neuchatel-travaux

Veuillez consulter l'horaire en ligne avant d'entreprendre votre voyage.



admed
analyses et diagnostics médicaux

Vos prises de sang sur rendez-vous

Du lundi au vendredi **Tél: 032 864 66 27**

Nouveau

Prises de sang à **La Brévine** le mercredi matin sur rendez-vous.
Tél: 079 738 81 45

Hôtel de la Poste



LA CÔTE-AUX-FÉES

Tél. 032 865 10 94

Carte automnale
Chevreuil, cerf, lièvre...
« garniture chasse et spätzli maison »

Réservation conseillée

IL EST TEMPS D'AGIR. ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE.

Réduisons la consommation d'électricité.

Diminuons la consommation d'eau chaude.

Baïssons la température du chauffage.

Chaque petit geste compte
www.viteos.ch
www.stop-gaspillage.ch



viteos



Cabinet Infirmier en Psychiatrie
Fabrizio Bagatella

Vous annonce qu'il remet son cabinet à M. Gloire Mbiya, qu'il recommande vivement.

Il reprendra le cabinet infirmier en psychiatrie, dès le 1^{er} novembre.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec lui dès à présent au 076 226 48 55.

Il tient à remercier les patients et intervenants divers avec qui il a collaboré durant ces années de leur confiance.



CODONISA
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE

2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch



GLOIRE MBIYA
INFIRMIER INDÉPENDANT EN PSYCHIATRIE

À la suite d'une merveilleuse collaboration avec M. Bagatella Fabrizio,

J'ai le plaisir d'annoncer l'ouverture de mon cabinet infirmier en psychiatrie, à la rue des Moulins 2A, Couvet.

Pour toutes personnes en souffrances psychiques : pertes de repères, deuils, addictions et troubles psychiatriques de l'adulte.

Prestations remboursées par la LAMal sur prescription médicale.

Pour toutes informations supplémentaires composez le : 076 226 48 55 ou par mail : g.mbiya@hin.ch

Chez Riquet

Boucherie
Traiteur
Henri Racine

Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

Action de côtelettes Fr. 12.-/kg
du jeudi 6 au mercredi 12 octobre inclus
le goût du vrai



VAUCHER
MANUFACTURE FLEURIER

Une Manufacture au cœur de son temps.

Vaucher Manufacture Fleurier recherche pour compléter son équipe dédiée à la maintenance de son bâtiment et de ses équipements, un.e

Electricien.ne

Votre mission au sein de notre manufacture

- Préserver le bon état et la fonctionnalité des locaux ;
- Branchements électriques ;
- Dépannage de machines CNC Installations CVC ;
- Inspecter les bâtiments et réparer les systèmes mécaniques pour s'assurer qu'ils sont conformes aux normes de santé et de sécurité ;
- Effectuer la maintenance des systèmes électriques (remplacer les ampoules et les prises, nettoyer et réparer les panneaux de disjoncteurs, etc.) ;
- Effectuer la maintenance de notre traitement des eaux ;
- Participer à la configuration des systèmes de ventilation, de réfrigération et autres, et effectuer les réparations nécessaires ;
- Entretien des systèmes de chauffage et de plomberie pour en assurer la fonctionnalité ;
- Effectuer des réparations manuelles au besoin (réparer les serrures, réparer les fenêtres, etc.) ;
- Effectuer les procédures d'entretien général.

Votre profil et compétences

Vous possédez un CFC en installation électrique, ou technicien de maintenance ou formation équivalente.

Vous avez une expérience d'au minimum 2 ans dans un service de maintenance et infrastructure, idéalement sur un site de production et vous possédez de solides connaissances en CVC, infrastructures bâtiment.

Vous êtes une personne dynamique avec un sens aigu des responsabilités. Vous appréciez le travail en équipe et avez une bonne gestion du stress. Rigoureux et consciencieux, vous aimez les tâches variées.

Votre plus : Vous êtes titulaire de l'OIBT Article 13 ou éligible

Permis de conduire.

Ce poste vous correspond ?
Merci d'envoyer votre dossier complet à : rh@vauchermanufacture.ch

Vaucher Manufacture Fleurier SA | Chemin du Righi 2 | CH-2114 Fleurier

BIENVENUE CHEZ GOÛT & RÉGION
CRÉATEUR D'EXPÉRIENCES AU VAL-DE-TRAVERS

Notre équipe organise des séjours au Val-de-Travers, pour petits et grands groupes. Que les demandes soient simples ou extravagantes, ordinaires ou uniques, nous sommes à la disposition de notre clientèle pour leurs sorties entre amis, en famille ou entre collègues.

Goût & Région recherche de suite ou à convenir :

EMPLOYÉ·E DE COMMERCE EN TOURISME
(F/H) 60-100%

Votre mission

- > Gérer les réservations de l'entreprise au sein de l'équipe « pôle client ».
- > Collaborer avec l'équipe du « pôle client » dans la définition des offres complètes.
- > Participer à la dynamique du tourisme du Val-de-Travers.
- > Répondre aux questions des visiteurs au point d'information touristique (physique, courriel et téléphone).

Votre profil

- > Vous êtes au bénéfice d'un CFC de commerce ou équivalent.
- > Vous avez de l'expérience et appréciez travailler pour le monde de l'hospitalité.
- > Vous êtes capable de vous adapter à différents besoins et demandes des clients.
- > Vous êtes à même de bien gérer votre stress.
- > Vous parlez couramment et écrivez en français, allemand et anglais.
- > Vous êtes une personne autonome, dynamique et créative, favorisant l'esprit d'équipe.
- > Un diplôme en tourisme est un atout.

Nous vous offrons

- > Une place de travail dans une ambiance dynamique, authentique et familiale.
- > Un travail polyvalent et stimulant au sein d'une équipe motivée et agréable.
- > Un domaine d'intervention d'expertise, tout en offrant une certaine diversité.
- > Un travail pour une destination riche, unique et passionnante.

Votre candidature

Vous êtes convaincu·e que nous formerions une bonne équipe ? Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature à l'adresse ci-dessous ou par e-mail à christine@gout-region.ch



Goût & Région
Ressources humaines
Grand-Rue 27
2108 Couvet / Val-de-Travers

T 032 864 90 64
info@gout-region.ch
www.gout-region.ch

Croqu'art à Bleu de Chine



Après un beau vernissage et le magnifique concert du duo Cardamome, ce dimanche 9 octobre nous vous proposons notre Croqu'art à Bleu de Chine, à Fleurier.

En plus de l'ouverture normale de la galerie de 15 h à 18 h, vous êtes invités à déguster un encas préparé par nos artistes entre 11 h 30 et 13 h 30. Vous pourrez ainsi visiter l'exposition en présence de Vanessa Arnold (peinture), Mercedes Cor-

radi (sculpture en terre cuite) et Salvatore Di Spirito (peinture).

L'activité est libre et gratuite. Inscription souhaitée par téléphone au 032 861 28 87 ou par courriel à ioset@bluewin.ch. Mais si vous vous décidez au dernier moment, venez quand même, nous nous organiserons et vous serez les bienvenus !

Les galeristes,
Adriana et Philippe Ioset

Association DOM

Le Chœur Slava en concert à Noiraigue

Fondée par une poignée de Vallonniers à l'aube de l'année 2020, l'association DOM s'est donné pour mission de promouvoir la rencontre entre la vie culturelle de chez nous et celle d'Europe de l'est. L'accent a été mis sur la musique chorale, tradition bien implantée aussi bien dans nos contrées que chez nos voisins orientaux.

Dans ce cadre, l'association DOM a la joie d'accueillir ce samedi le Chœur Slava, pour un concert de chant sacré. Le programme, comprend des chants des offices liturgiques orthodoxes – chants de repentir, de supplication, de célébration et de fête. Il sera porté par la voix des 16 chanteurs femmes et hommes qui composent cet ensemble, et emmené par Yaroslav Ayvazov, heureux de rendre à la région, à cette occasion, un peu de ce qu'elle lui a donné.

Le Chœur Slava, fondé il y a quelques années à Bursins (VD), se consacre au chant spirituel chrétien. Son nom, en slavon – cette langue liturgique de tous les peuples slaves – fait référence à l'exclamation qui prend place à la fin de toute œuvre liturgique :



Slava Tiébé, Gospodi ! c'est-à-dire : « Gloire à Toi, Seigneur ! »

Par l'harmonie qu'il recherche et qu'il suscite, par sa profondeur et son authenticité, ce chant touche les âmes et nous fait signe que quelque chose existe qui nous dépasse, que, mystérieusement, nous reconnaissons.

Au moment où plus que jamais parmi nous se fait sentir le besoin de lien et de transcendance, l'association DOM invite la population ce samedi 8 octobre, à 19 h, au temple de Noiraigue. L'entrée

est libre, la collecte à l'issue du concert permet à l'association de poursuivre son travail.

En ces moments difficiles, la musique, le chant et le partage culturel permettent de mieux se comprendre et de ne pas entrer dans la spirale de la haine. C'est forte de cette conviction que l'association accueille dans ses rangs, en plus de ceux qui la constituent déjà, tous ceux qui voudront la rejoindre.

Comm.



Les nuits de Mashhad

D'Ali Abbasi, thriller, policier, drame, avec Mehdi Bajestani, Zar Amir Ebrahimi, Arash Ashtiani...

Iran 2001, une journaliste de Téhéran plonge dans les faubourgs les plus mal famés de la ville sainte de Mashhad pour enquêter sur une série de féminicides. Ces crimes seraient l'œuvre d'un seul homme, qui prétend purifier la ville de ses péchés, en s'attaquant la nuit aux prostituées.

Le Petit Nicolas

D'Amandine Fredon, Benjamin Massoubre, animation, famille, comédie, aventure, avec Laurent Lafitte, Alain Chabat, Simon Faliu...

Penchés sur une large feuille blanche quelque part entre Montmartre et Saint-Germain-des-Prés, Jean-Jacques Sempé et René Goscinny donnent vie à un petit garçon rieur et malicieux, le Petit Nicolas. Entre camaraderie, disputes, bagarres, jeux, bêtises et punitions à la pelle, Nicolas vit une enfance faite de joies et d'apprentissages. Au fil du récit, le garçon se glisse dans l'atelier de ses créateurs et les interpelle avec drôlerie. Sempé et Goscinny lui raconteront leur rencontre, leur amitié, mais aussi leurs parcours, leurs secrets et leur enfance.

Ticket to Paradise

D'Ol Parker, comédie, romance, avec George Clooney, Julia Roberts, Kaitlyn Dever...

Un couple séparé est réuni pour tenter d'empêcher leur fille de commettre la même erreur qu'eux jadis : céder au coup de foudre.

Avatar

De James Cameron, science fiction, aventure, avec Sam Worthington, Zoe Saldana, Sigourney Weaver...

Malgré sa paralysie, Jake Sully, un ancien marine immobilisé dans un fauteuil roulant, est resté un combattant au plus profond de son être. Il est recruté pour se rendre à des années-lumière de la Terre, sur Pandora, où de puissants groupes industriels exploitent un minerai rarissime destiné à résoudre la crise énergétique sur Terre. Parce que l'atmosphère de Pandora est toxique pour les humains, ceux-ci ont créé le Programme Avatar, qui permet à des « pilotes » humains de lier leur esprit à un avatar, un corps biologique commandé à distance, capable de survivre dans cette atmosphère létale. Ces avatars sont des hybrides créés génétiquement en croisant l'ADN humain avec celui des Na'vi, les autochtones de Pandora.

Sous sa forme d'avatar, Jake peut de nouveau marcher. On lui confie une mission d'infiltration auprès des Na'vi, devenus un obstacle trop conséquent à l'exploitation du précieux minerai. Mais tout va changer lorsque Neytiri, une très belle Na'vi, sauve la vie de Jake...

Les 11^e du JJR

Des anciens élèves du collège secondaire se retrouvent dix ans plus tard

Quatre membres de l'association neuchâteloise *Les anciens élèves du JJR* réalisent un événement inédit samedi 22 octobre : les retrouvailles des élèves de 11^e HarmoS du collège Jean-Jacques Rousseau de Fleurier, de l'année scolaire 2011-2012, dix ans après s'être séparés.

Ces sont près de 160 anciens élèves et enseignants du collège Jean-Jacques Rousseau de Fleurier qui sont attendus à la salle Fleurisia, samedi 22 octobre prochain, pour célébrer une décennie passée depuis la fin de leur scolarité obligatoire. Dix ans que ces personnes ne se sont pas revues au complet, bien que des amitiés solides aient permis à certains de rester en contact. Quatre d'entre elles ont créé l'association *Les anciens élèves du JJR* en vue de réaliser cet événement qui leur tenait à cœur.

Pour marquer le coup, c'est un apéritif dînatoire qui attend les convives, retrouvés puis contactés un par un, plusieurs mois en amont. Un discours d'accueil est prévu à 20 h et sera prononcé par le comité d'organisation. Il est demandé à tous de se présenter en tenue chic, tandis que des bénévoles de la Jeunesse du Haut-Vallon se tiendront à disposition du public tout au long de la soirée événement. L'entrée sera

libre et chacun offrira sa contribution financière à la hauteur de ses moyens. Les bénéfices seront reversés intégralement à la Jeunesse du Haut-Vallon, en signe de remerciement pour ses services indispensables.

Il s'agira d'une soirée anniversaire, déjà soutenue financièrement par des entreprises du Val-de-Travers, qui séduit les premiers invités inscrits, à l'instar de Monsieur Reinhard, enseignant de mathématiques à la retraite : « *C'est avec plaisir que nous serons présents, ma femme et moi, à ces retrouvailles [...], l'occasion de tester ma mémoire, aïe !* », ou encore Clivia Gobat, une ancienne camarade de volée : « *Merci beaucoup pour ce que vous faites, je trouve cela génial !* ».

Signe supplémentaire que ce grand moment est définitivement attendu par ses invités, le comité d'organisation peut se réjouir que, trois semaines avant l'événement, plus de 80

personnes se sont inscrites via la billetterie en ligne spécialement mise en place.

Les retrouvailles des anciens élèves de 11^e HarmoS du collège Jean-Jacques Rousseau promettent un moment magnifique, festif et rempli de jolies émotions.

Informations utiles

Lieu : salle Fleurisia, rue du Pré 8, 2114 Fleurier

Date et heure : samedi 22 octobre, ouverture des portes à 19 h 15, lancement de la soirée à 20 heures.

Réservation : par mail auprès de Daniel Wittmer (daniel.wittmer@icloud.com) ou de Marion Pisset (marion.pisset@hotmail.com).

Comm.



Anna anna

De Greti Kläy et Jürgen Brauer, 1992.

Une comédie qui fait rire et un peu réfléchir !



LETTRES OUVERTES

ILS SONT SORTIS POUR...

Assurances maladie

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Jeudi 29 septembre : à 13 h 44 à Couvet, alarme automatique avec engagement sur site en collaboration avec la police neuchâteloise, la sécurité de proximité du Val-de-Travers, le service d'ambulance et le Smur.

Vendredi 30 : à 9 h 50 à Fleurier, relevage d'une personne.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

Octobre est immuable en Suisse : c'est l'habituelle ponction financière... à la santé des assureurs maladie !

La LAMAL est malade. C'est de naissance. Seuls nos politiciens ne s'en rendent pas compte. Preuve en est le discours de M. Berset qui, l'an dernier, se gargarisait de la stagnation des primes, signal qu'enfin les coûts de la santé étaient en passe d'être maîtrisés... il fut le seul à y croire !

Que faire ? D'abord, permettre au peuple d'élire les conseillers fédéraux... et s'en séparer s'ils ne sont pas à la hauteur de leur tâche. Actuellement, seul le parlement dispose de ce pouvoir, dont il a usé, à l'époque, envers M. Blocher : nous

avons donc un faible espoir de voir enfin le ménage se faire... à défaut, on pourrait imaginer un salaire de base pour les conseillers fédéraux, assorti d'une prime à la performance. Évidemment, c'est moins attractif... surtout quand il n'y a aucune performance... pourtant, ce système fait fureur dans le privé : il est vrai que les patrons n'ont jamais demandé aux employé(e)s leurs sentiments quant à ce sujet épineux !

26 ans qu'on nous balade, qu'on nous dore la pilule avant de nous la faire avaler, facture à l'appui : allons-nous bêtement espérer encore pendant 26 ans ou quelqu'un daignera-t-il enfin suggérer que la LAMAL, moribonde depuis sa création, soit enfin déclarée morte et enterrée ? Je gage qu'il n'y aura

personne à son enterrement ! 26 ans que, du côté politique, on se gratte le menton à défaut de pouvoir se curer le nez, en appliquant de temps à autre un petit sparadrap sur la plaie nécrosée : cela suffit !

De plus, on apprend que la population âgée de notre beau et riche pays vit de plus en plus chichement : ces gens qui ont œuvré toute leur vie sans compter leurs heures se retrouvent en situation de grande fragilité économique. Que fait-on pour eux ? Rien !

Les personnes à l'aide sociale touchent « un salaire » considéré comme minimum vital, donc un montant qui, s'il était plus modeste, empêcherait les bénéficiaires dudit montant de vivre correctement ; or, depuis avril 2022, il y a, en Suisse, un phénomène d'inflation. Donc, si le minimum vital n'est pas reconsidéré en regard du taux d'inflation annuel qui péjore gravement le pouvoir d'achat des plus faibles, lequel est déjà anecdotique, le nombre de miséreux va augmenter de façon drastique. Que font nos autorités diverses et variées face à cela ? Rien !

Or, quand on a les moyens de financer des tests antigéniques qui ne sont efficaces qu'à 44% (donc faussement rassurants...), quand on peut, en quelques jours, promettre un crédit de 4 milliards de garantie de paiement pour les grands groupes d'électricité, quand on dépense 150'000 francs pour tenter de piquer des contribuables à ses voisins, alors on a le devoir de faire face aux soucis financiers de sa population miséreuse. Le drame de notre civilisation, c'est que l'être humain n'est pas « trop grand pour tomber » (too big to fail) : les plus humbles des humains perdent déjà l'équilibre. Qui leur tendra la main avant qu'ils ne choient et ne se tuent dans leur chute ?

En ce qui concerne la possible pénurie d'électricité de cet hiver, soyez consolés : nos « lumières » politiques, tant fédérales que cantonales, seront là... comme à l'accoutumée, elles seront bien discrètes, très tamisées, mais elles seront là...

Sylvain Moser, Les Verrières

Rejoignez les sapeurs-pompiers lors du Fire Challenge 2022 et lors des formations ouvertes au public

Depuis 2018, le service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers (SDIS) organise le Fire Challenge, une soirée conviviale et sportive qui permet à toutes et à tous de s'entraîner gratuitement. Cette année, c'est au tour du Groupement junior de football du Val-de-Travers de présenter ses activités. D'autres rendez-vous vous attendent également en octobre avant la soirée de recrutement en novembre.

Au vu du succès rencontré ces quatre dernières années, le Fire Challenge aura à nouveau lieu le lundi 24 octobre à 19 h 30 sur le terrain de football des Sugits à Fleurier. Cette manifestation sportive est organisée par le service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers (SDIS) dans le cadre du programme de

recrutement des sapeurs-pompiers volontaires.

Comme depuis les premières éditions, le SDIS sera coaché par une association sportive de la région pour cette heure de sport conviviale en plein air. Cette année, c'est le Groupement junior du Val-de-Travers (www.footballvdt.ch) formant actuellement quelque 320 juniors des FC Fleurier et FC Couvet qui a été choisi.

Présidé par Mirko Caruso, le groupement se porte bien, son effectif n'ayant cessé d'augmenter au cours des dernières années, ce

qui en fait le plus grand mouvement junior du canton.

Portes ouvertes

Par ailleurs et dans le contexte du recrutement 2023, le public est invité à suivre des formations du SDIS qui se dérouleront le vendredi 7 octobre dès 19 h 30 au hangar des sapeurs-pompiers de La Côte-aux-Fées (relais moto-pompe), le mardi 18 octobre à 19 h à Travers, rue Miéville 15, (engagement de 1^{re} intervention et classes de feux) et finalement le vendredi 28 octobre à 19 h à la gare VVT de Saint-Sulpice



Photo édition 2021.

© SDIS Valtra

(présentation et formation avec le véhicule et matériel de lutte contre les feux de forêts et de végétation en collaboration avec le service de défense incendie du Val-de-Ruz).

Nous espérons vous voir nombreux à ces quatre événements et à la soirée d'information du recru-

tement 2023 qui se déroulera le jeudi 3 novembre à 19 h 30, rue du Collège 20, à Fleurier.

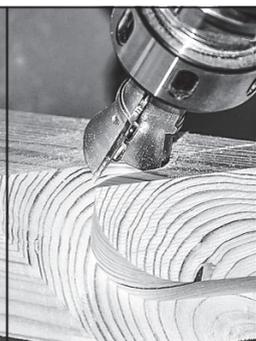
En vous engageant, vous aurez la possibilité de participer activement aux secours accordés à notre population !

Comm.



UNE SOLUTION COMPLÈTE POUR TOUS VOS PROJETS TAILLÉS SUR-MESURE

Charpente / Couverture pour tous types de construction
Étude de projets / plans virtuels
Taillage de vos projets sur CNC
Rénovation, création, façade, isolation
Menuiserie / rénovation intérieur
Bois Suisse et régional



Entre-deux-Bolles 3
2117 La Côte-aux-Fées
T 032 865 11 28
roger@buchs-freres.ch
gael@buchs-freres.ch



CHAUFFAGE • SANITAIRE
SERVICE APRÈS-VENTE
pompes à chaleur et énergie renouvelable

Service 079 179 04 20
Chauffage-sanitaire 079 179 04 21

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch

HORAIRE DE NOS BUREAUX

LUNDI À JEUDI 08 H 00 - 12 H 00
13 H 30 - 17 H 00
VENDREDI 08 H 00 - 12 H 00

Tél. 032 861 10 28 - info@courrierhebdo.ch



LABORATOIRE DENTAIRE

Entretien - Rénovation
Réparation de
Prothèses Dentaires

M.C Huguenin
Technicienne Diplômée

Rue de France 3
CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25

PPH
Constructions métalliques - Serrurerie
Pierre-Philippe Muriset
Rue du Quarre 5 Les Prés Bugnons 4
2113 Boveresse 2525 Le Landeron
www.serrurerie-muriset.ch
032 751 63 73 - 079 334 20 39

elexa
ÉLECTRICITÉ

A. Tosato
Responsable de succursale
032 861 30 00
Grand-Rue 2
2114 Fleurier

- Installations électriques
- Contrôles des installations électriques
- Domotique, télématique, TV, téléphone
- Borne de charge – E-mobilité
- Installations photovoltaïques
- Paratonnerre
- Dépannage

ENTREPRISE GÉNÉRALE EN BÂTIMENTS

G. FREY et fils sa

ÉTUDE | PROPOSITION | DEVIS | PROJET GÉNÉRAL
Construction neuve | Transformation | Rénovation

Terrassement | Démolition | Béton armé | Maçonnerie | Chape | Façades
Isolation périphérique | Aménagement extérieur | Terrasse | Génie civil

Clos Donzel 5 - 2114 Fleurier - T. +41 32 861 30 17 - admin@gfreyetfils.ch

De l'imagination à la réalisation depuis 1990

ANTONIO GONZALEZ
ENTREPRISE DE PEINTURE

Vers Plaine Fin 3 | 2112 Môtiers
Tél. 032 861 29 75
Mobile 079 282 45 59

Faites contrôler régulièrement vos installations électriques par des professionnels afin d'assurer votre sécurité et celle de votre entourage.

ElectroGContrôle Sàrl
Contrôle d'installations électriques

Rue du Preyél 9 - 2108 Couvet
info@electrogcontrôle.ch - 079 428 83 33

CONTRÔLE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

HENRI KOTTISCH
Contrôleur avec brevet fédéral

2108 Couvet - tél: 079 601 86 94 - kottisch@bluemail.ch

Menuiserie • Cuisine
Charpente • Couverture

VUILLE Sàrl

Vy Saulnier 11 • 2115 Buttes • pavuille@sunrise.ch
077 425 19 52

Pour tous problèmes:
de vitre cassée, de porte, de serrure ou de clé

Entreprise en bâtiment

YVAN BORDIGNON

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

CLOS-DONZEL • 2114 FLEURIER • Tél. 032 861 41 31

Menuiserie - Charpente - Couverture

Ludovic Suter Sàrl

2126 Les Verrières

ALUTECH
GROUP OF COMPANIES

Dès maintenant, vos portes de garage privées ou industrielles de la marque Alutech sont disponibles chez nous.

Pour plus d'infos, contactez-nous.

079 320 88 15
suter.ludovic@gmail.com
www.menuiserie-suter.ch

Stoll
Stores et Bâches SA

Pose et réparation de store, pergola, auvent, moustiquaire, volet, et plus encore sur : **www.stoll.ch**
Yverdon-Montagny Tél. 024 447 47 07

À LOUER
aux VERRIÈRES
Grand-Bourgeau 66 de suite

Local commercial
de 50 m² avec vitrines, bureau, WC et places de parc.

Loyer **Fr. 580.-** charges comprises
Tél. 079 441 69 80

À LOUER
Chambre
individuelle, tout confort, possibilité place de parc.

Tél. 079 447 46 45

À LOUER
à FLEURIER
au 1^{er} janvier 2023

Maison individuelle avec jardin
5 pièces, 98 m² sur 2 étages, 1 douche WC.

Loyer **Fr. 1400.-** + charges Fr. 350.-
Tél. 076 756 26 82

À LOUER
à FLEURIER

Appartement 4 pièces rez-de-chaussée
cuisine habitable, douche, WC séparés, cave, jardin d'agrément, place de parc.
Libre de suite ou à convenir.

Renseignements
Tél. 079 407 29 74

À LOUER
à FLEURIER

Appartement 3 pièces rez-de-chaussée
cuisine habitable, salle de bains, WC séparés, jardin d'agrément.
Libre au 1^{er} janvier ou à convenir.

Renseignements
Tél. 079 407 29 74

À LOUER
à TRAVERS et à COUVET

2 appartements entièrement refaits à neuf, cuisine agencée, douche, buanderie, cave. Places de parc, possibilité de louer un garage.

3 pièces rez supérieur
Loyer **Fr. 1100.-** charges comprises.

3 pièces 2^e étage avec grande terrasse privative
Loyer **Fr. 1000.-** charges comprises.
Renseignements entre 13 et 22 heures.
Tél. 079 847 08 94 ou **078 609 54 64**

Au Val-de-Travers

Total Concept Energy Sàrl
est là pour vous!

- Dépannage 7/7
- Service, entretien, abonnement annuel
- Brûleurs, chaudières mazout et gaz
- Révision hors contrat
- Contrôle officiel avec vignette
- Abonnement chaufferie
- Tous types de régulation

Fabrice Keller
+41 79 439 11 39



IMMOBILIER

Switzerland's 4x4

SUBARU

Garage du Pré

SAUSER

Thierry Sauser
Entre-deux-Rivières
2114 Fleurier
T. 032 861 34 24
garagedupre@bluewin.ch

ALAIN REY

2114 FLEURIER • FERBLANTERIE
+41 79 818 99 39 • SANITAIRE
alainrey@bluewin.ch • PARATONNERRE

MONNET

FERBLANTERIE SANITAIRE
079 607 10 47
032 863 23 05
2103 Noiraigue
Notre savoir-faire à votre service

40 ans

Nos occasions sur
www.garagedupre.ch

P. SIMONIN & FILS Sàrl

FLEURIER COUVET
Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57
Fax 032 861 37 51

**Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre**

Culte radiodiffusé à l'église de Môtiers La « vieille dame » peut encore écouter

Deux semaines après l'inauguration officielle de l'église de Môtiers restaurée, « la vieille dame » du Vallon n'en a pas fini avec les festivités. Dimanche dernier, et pour deux semaines encore, elle a fait entrer quelques dizaines de personnes pour un culte radiodiffusé en direct sur les ondes de la RTS. Cette première fut très musicale avec Jean-Samuel Bucher à l'orgue et la présence du chœur de l'église catholique. On espère que les murs de la « vieille dame » ont gardé une ouïe intacte au fil des siècles pour profiter du spectacle sonore.



Le chœur de l'église catholique a été suivi par l'assemblée lors des huit chants qu'il a assuré pendant le culte.

Le culte de la RTS est l'une des plus anciennes célébrations radiodiffusées au monde. Semaine après semaine, cette équipe de la RTS installe ses micros dans un édifice différent. La semaine précédente, c'est à la cathédrale Saint-Pierre de Genève qu'elle avait fait halte. Dimanche passé, c'est l'église de Môtiers qui a donc été « placée sous écoute ». C'était pile au bon moment pour vérifier les qualités acoustiques de la « belle », toute pimpante au sortir de sa rénovation.

L'heure des réglages

Arrivés sur place trente bonnes minutes avant la prise d'antenne (à 10 h), la vingtaine de membres du chœur de l'église catholique ont pris quelques instants pour s'accorder avec Jean-Samuel Bucher et les techniciens son de la RTS. Un peu comme une vieille dame qui réglerait l'intensité et la fréquence de son sonotone. Sauf qu'ici, de mauvais réglages engendreraient des nuisances pour les 5000 à 6000 auditeurs matinaux et dominicaux de la radio. Pour éviter toute mauvaise surprise, les intervenants Patrick Schlüter (prédication) et Francine Bütschi (lectures) ont aussi été priés de tester leurs micros avant le top départ.

Rendu acoustique « encore meilleur »

Le coup d'envoi a été donné en direct par le présentateur Matthias Wirz, présent à Môtiers. Il ne restait alors plus qu'à dérouler durant une heure d'antenne. Durant ce laps de temps, le directeur du chœur, Olivier Ecklin, s'est démené pour diriger son chœur sur huit chants. Verdict : « Le rendu acoustique est excellent ! Encore meilleur qu'avant les répara-

tions. » Mais cela ne l'a pas étonné. Vingt-quatre heures plus tôt, il était déjà dans ce même lieu, au côté de « ses voix », pour prendre ses marques sonores. « Comme le chœur mixte protestant du Val-de-Travers a disparu, l'église nous a demandé de venir chanter lors des trois cultes radiodiffusés », expose-t-il.

Une mise sous écoute qui fait des heureux

Habituellement, le chœur catholique anime une dizaine de messes par an et il regroupe des catholiques de tout le Vallon. Ils s'entraînent ensemble chaque mardi soir. Ils participent aussi aux représentations des principales fêtes religieuses (Noël, Pâques,...) et vont de temps en temps chanter dans les homes de la région. Bref, le chœur se déplace lorsqu'on a besoin de lui, en « bon chrétien ». Dimanche, ce sont les bonnes paroles des chanteuses et des chanteurs qui se sont déplacées jusqu'aux oreilles des milliers d'auditeurs de la RTS. Pour une fois, une mise sous écoute qui n'a fait que des heureux.



Le directeur du chœur, Olivier Ecklin, a presque vingt ans « de fonction » à son actif.

Kevin Vaucher

Les ambassadeurs IGSU ont fait halte à Val-de-Travers

La saison froide approche à grands pas. Pour que le Val-de-Travers puisse commencer l'hiver proprement, sans que les déchets sauvages disparaissent sous la neige, les équipes d'ambassadeurs de la Communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU) ont sillonné le village de Fleurier la semaine dernière et ont sensibilisé les passantes et les passants à la problématique du littering.

L'été a également laissé des traces au Val-de-Travers : des emballages de boissons ont été abandonnés sur les chemins de randonnée, dans les parcs, des emballages de nourriture jonchent le sol et des mégots de cigarettes bordent les aires de jeux et les bords de routes. Pour motiver la population à éliminer ses déchets correctement, les équipes d'ambassadeurs IGSU sont allées à la rencontre des passantes et des passants le 30 septembre et le 1^{er} octobre, notamment sur la place du Marché et devant la gare de Fleurier. « Le Val-de-Travers lutte contre le littering par le biais de campagnes de sensibilisation et une infrastructure d'élimination dense », explique Yves Fatton, conseiller communal de Val-de-Travers. « Avec leur attitude décontractée, les interventions des équipes d'ambassadeurs IGSU complètent parfaitement nos mesures. »

Un large intérêt pour une mesure qui a fait ses preuves

Outre Val-de-Travers, plus de 50 autres villes et communes misent sur les interventions des équipes d'ambassadeurs IGSU. Depuis 2017, les ambassadrices et ambassadeurs sillonnent chaque été toutes les régions de Suisse pour sensibiliser les passantes et les passants avec amabilité et humour aux thèmes du littering et du recyclage. Des interventions ont également lieu en

automne et en hiver sur les sentiers de randonnée et dans les stations de ski. Les équipes d'ambassadeurs IGSU veillent en outre à réduire le littering lors d'événements tels que les marchés de street food et les festivals open air et sensibilisent de manière ciblée les élèves à la problématique des déchets sauvages par le biais d'ateliers et d'actions pendant les pauses.

Soutien aux villes, communes et écoles

L'IGSU soutient aussi les villes, communes et écoles avec de nombreuses autres mesures anti-littering. Ainsi, par exemple, avec le Clean-Up-Day national de l'IGSU, qui est soutenu par l'office fédéral de l'environnement (OFEV), l'association suisse infrastructures communales (ASIC) et la Fondation Pusch. L'année prochaine, le Clean-Up-Day aura lieu les 15 et 16 septembre. En collaboration avec Swiss Recycling, l'IGSU a en outre créé du matériel pédagogique gratuit sur le littering et le recyclage pour le personnel enseignant ; décerne le label No Littering aux villes, communes et écoles qui s'engagent activement contre le littering et soutient des institutions lors de la mise en œuvre de projets de parrainage de sites.

Comm.

TransN : baisse du chauffage dans les bus et trains

Après des adaptations ne touchant pas au confort de la clientèle, telles que l'abaissement des pantographes des trains quand cela est possible et la diminution du lavage des véhicules, TransN diminue dès à présent le chauffage dans les bus et les trains.

les mesures cantonales et avec les gestionnaires de systèmes rails et route de Suisse, dans l'objectif de diminuer la consommation énergétique globale de 5%, dans une première étape volontaire. TransN remercie les voyageuses et les voyageurs de leur compréhension.

D'autres mesures sont en préparation, en coordination avec

Comm.

SEVT

- ÉLECTRICITÉ
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER

Société Electrique du Val-de-Travers SA
Depuis plus de 20 ans, votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques!

www.sevt.ch / Rue du Preyel 9 – 2108 Couvet / 032 863 12 24

APPAREILS Ménagers Marechal

Rue du Grenier 11
2114 FLEURIER

Service Technique
réparation toutes Marques
lave-linge, Lave-vaisselle,
Sèche-linge, Cuisinière,
Réfrigérateur, Congélateur ...

Tél. 032 861 21 03

CHRISTEN MENUISERIE

Menuiserie, rénovation
Charpente, couverture

079 / 301 09 35
raph.christen@bluewin.ch
rte de Môtiers 18, Boveresse

Fédération des chasseurs neuchâtelois Ouverture de la saison de chasse dite « générale » : passion et courtoisie vont de pair en forêt

Déjà servie aux tables des métairies et restaurants de la région, la chasse a commencé aussi dans les forêts et bosquets le 1^{er} octobre. La Fédération des chasseurs neuchâtelois (FCN) et ses membres répondront volontiers lors des rencontres dans le terrain ou ailleurs à toutes les questions sur leur pratique, soumise à des règles et contraintes strictes.

La chasse est arrivée ! Chaque automne, l'annonce des métairies et restaurants de la région réjouit les gourmets amateurs de terrines, carpaccios, selles, râbles et autres civets. Et le 1^{er} octobre, c'est pour les chasseurs que la saison dite « générale » commence. Elle va durer jusqu'au 12 novembre, les lundis, mercredis, jeudis et samedis. La FCN et ses membres, attachés à faire rimer passion et courtoisie dans les bois, profitent de l'occasion pour inviter tous les autres usagers de nos forêts, champignonniers, vététistes, promeneurs, forestiers, à s'approcher d'eux lors de rencontres dans le terrain, pour échanger quelques mots et poser toutes les questions qu'ils peuvent avoir quant à la pratique de cette passion ancestrale (aussi par e-mail : info@chasse-neuchatel.ch). Et notamment sur ses nombreuses règles et contraintes et sur l'éthique cynégétique. Nombre de gens ignorent ainsi que lorsqu'un chevreuil est prélevé, le chasseur a l'obligation, dans un moment toujours empreint d'émotion, d'honorer ce gibier, en cornant la mort (plusieurs coups de trompe de chasse) et en plaçant une brisée dans la bouche de l'animal.

Ces six prochaines semaines, c'est le chevreuil qui est principalement chassé. Chaque chasseur a la possibilité de prélever deux animaux, un mâle et une femelle. Il est amendé en cas d'erreur d'identification. Pour le lièvre, dont les effectifs paraissent remonter dans le canton, seuls deux jours sont autorisés, les 22 et 29 octobre (seuls 25 spécimens sont prélevés en moyenne par saison). Certaines chasses, selon les types de permis coûtant de Fr. 50.- à Fr. 330.- pour « chevreuil et carnassiers », (chamois Fr. 200.-, sanglier Fr. 150.-), en plus du permis de base de Fr. 400.- pour tout chasseur, ont commencé bien plus tôt, comme pour le sanglier. Celle du chamois, autorisée à une trentaine de chasseurs tirés au sort chaque année, est déjà terminée. Elle s'est déroulée sur sept jours, du 3 au 14 septembre.

Toutes les informations sur les règles et contraintes en vigueur sont en ligne ainsi que l'arrêté cantonal 2022 : www.ne.ch/autorites/DDTE/SFFN/faune/Pages/Permis-de-chasse.aspx

Comm.

Carnavallon fait son grand retour !

Après deux éditions annulées et une revisitée, il est temps de revenir à la normale, voire plus... Carnavallon revient en force sous la patinoire pour sa 45^e édition ! De plus, l'assemblée générale annuelle s'est déroulée le 7 juillet dernier, durant laquelle le comité d'organisation pour cette année a été élu.

Pour cette nouvelle édition, un retour aux sources est d'ores et déjà prévu avec le déroulement du prochain Carnavallon sous la patinoire de Fleurier, entre autres..., sous le thème de CARNA'CIRCUS !

D'autres informations suivront ultérieurement alors restez à l'affût, mais nous pouvons déjà vous confirmer que les festivités débiteront comme à l'accoutumée le vendredi 21 avril 2023 à 20 h 01 précises et se termineront le dimanche soir 23 avril 2023 à 22 heures.

De plus, les membres de Carnavallon se sont réunis le jeudi 7 juillet dernier lors de l'assemblée générale annuelle, durant laquelle les membres du comité d'organisation ont été élus pour vous préparer une 45^e édition digne de notre Val-de-Travers ! Nous tenons, notamment, à souhaiter la bienvenue à notre nouvelle responsable des décors, Cindy Schaller, qui nous a rejoints cette année !

Coprésidents : Sophie Renaud et Florian Margot

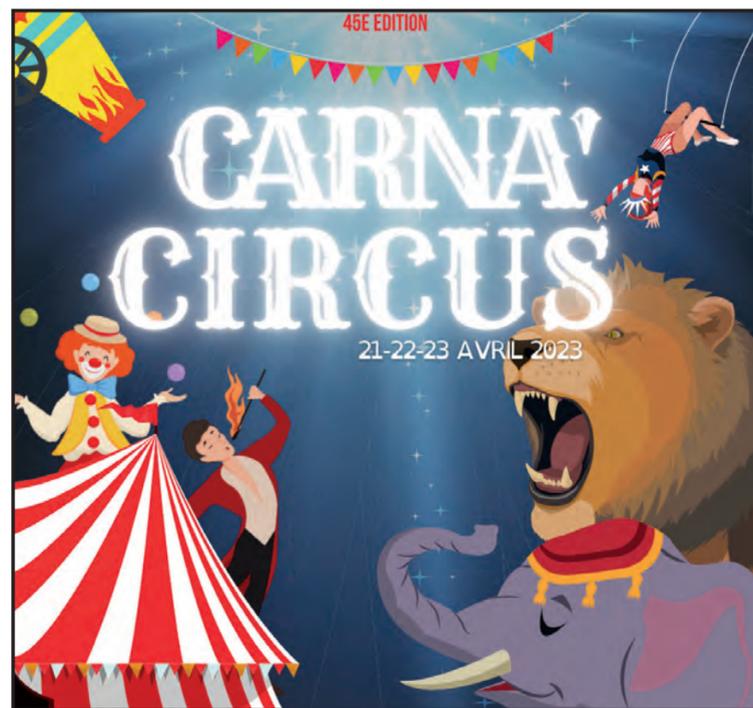
Bars : Sarah Pham et Séverine Petitpierre

Infrastructure : Simon Degrugillier et Joël Berset

Trésorier-ère : vacant

Programmation : Valentin Renaud

Guggen : Alrick Jaquet



Sécurité & sanitaire : Yoan Margot

Secrétariat : Elsa Cochand

Décors : Cindy Schaller

Logistique : Alexandre Macherel

Sponsoring & communication : Christelle Pythoud

Vous l'aurez sûrement remarqué, nous sommes encore à la recherche de notre futur/e trésorier/trésorière ! Alors nous recevons avec plaisir les dossiers de candidatures des personnes intéressées (expérience exigée) à l'adresse info@carnavallon.ch.

N'hésitez plus et rejoignez-nous !

Le comité d'organisation de Carnavallon tient à remercier ses membres sortants ; Axelle Michel (décors), Sloane Studer (trésorière) et Stéphane Kneissler (adjoint infrastructure) pour les nombreuses années passées au sein du comité et leur dévouement à cette magnifique manifestation. Nous regrettons vivement leurs départs et leur souhaitons tout le meilleur pour la suite !

Comm.

Santé psychique

« L'Oasis » de l'Anaap fête ses dix ans

Cette année, en plus de célébrer son trentième anniversaire, l'Anaap fête les dix ans de l'ouverture de son antenne au Val-de-Travers à Fleurier. Projecteur sur un service qui répond encore aujourd'hui, comme en 2012, à un besoin de la population.



Groupe Oasis : deuxième personne depuis la droite, la psychologue Lucie Donzé.

Le mardi 10 janvier 2012, l'Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique (Anaap) ouvrait à Fleurier dans les locaux du Pause-Café Cora, son antenne au Val-de-Travers. À l'époque, dans les colonnes de L'Express, Florence Nater, alors coordinatrice de l'association, soulignait que ce nouveau lieu d'accueil répondait à « un réel

besoin ». Dix ans plus tard, l'antenne nommée l'Oasis accueille toujours ceux souhaitant trouver soutien et écoute. « Nous répondons toujours à de nombreuses demandes », relève Lucie Donzé, psychologue au sein de l'Anaap et en charge de la permanence de Fleurier. Les horaires de l'antenne vallonnaise n'ont également pas changé, celle-ci étant

ouverte les mardi et jeudi après-midi, ainsi que le jeudi soir pour partager le souper.

Seuls les lieux sont désormais différents, puisque la permanence de l'Anaap a déménagé dans le nouveau bâtiment du Cora, rue du patinage 1. « Nous sommes très contents de ces nouveaux locaux et de notre collaboration avec les autres associations et de nos synergies avec le Cora », note Lucie Donzé, en soulignant que ceux-ci ont un côté « très intimistes » offrant un peu plus de discrétion, tout en étant centrés et accessibles à tout un chacun. Une centralité qui permet de ne pas cacher et de rendre visible la santé, les maladies et les souffrances psychiques, des dénominations qui peuvent paraître obscures pour certains. « Il s'agit de tout trouble qui dérange la personne dans son quotidien et lui amène une souffrance », détaille la psychologue de l'Anaap. Ainsi, l'aide, l'écoute et l'accompagnement proposés à l'antenne de Fleurier concernent un large

spectre de profils et de difficultés sociales et psychiques.

Lieu sans jugement

En place à Fleurier depuis deux ans, Lucie Donzé s'est renseignée auprès de la première psychologue en place au Vallon, Maude Rondez, sur les débuts de l'antenne de l'Anaap. « Elle m'a avoué qu'au départ, elle craignait de ne voir que peu de monde, mais a rapidement eu des personnes », relate-t-elle, en mettant en avant l'avantage de la proximité en matière de santé psychique. La première mission de la permanence est évidemment l'accueil, l'écoute et le soutien des personnes en souffrance, soit en groupe de parole ou individuellement. Le repas du jeudi soir offre aussi un supplément de partage et de convivialité. Également, des ateliers sont mis en place par les membres selon la thématique de leur choix. « Cela permet de reconstruire la confiance en soi, de redonner le pouvoir à la personne », explique la psychologue. Enfin,

l'association peut accompagner ses membres dans des démarches administratives ou juridiques.

« Nous sommes un lieu sans jugement, disponible et bienveillant », résume Lucie Donzé. La psychologue a conscience que si l'Oasis aide tant de personnes, c'est la société qui abîme les gens et que le monde n'est pas idéal, mais « la baguette magique » n'existe pas. Elle nous indique qu'une étude de 2020 montrait que 18% de la population reconnaissait souffrir d'une maladie psychique. De plus, Lucie Donzé constate que le Covid « a eu un impact important » et qu'il a « rajouté un poids » chez de nombreuses personnes. « Mais je suis impressionnée par la capacité de résilience des gens », souligne-t-elle avec un certain optimisme. Un état d'esprit et un engagement fondamental de l'Anaap et de l'antenne du Val-de-Travers dans leur travail pour les prochaines années. Cette Oasis porte bien son nom.

Gabriel Risold

Foire d'automne de Travers Que cherchent les artisans ?

Aller à la Foire de Travers, c'est plonger dans un univers où chaque artisan cherche à « donner à voir » quelque chose de différent. Aller de stand en stand en prenant le temps de parler à chacun, c'est se donner le droit de comprendre comment et pourquoi ils ont posé leur étal respectif à cet endroit. Si les visiteurs viennent pour chercher la bonne affaire, les commerçants cherchent bien souvent, eux aussi, quelque chose. Mais quoi ?



Cette dame est venue trouver Joëlle Jeanneret, comme elle le fait presque chaque année. Elle est cependant repartie sans soupe aux pois, la marmite de la fanfare ayant été entièrement vidée en début d'après-midi.

Ils cherchent parfois simplement les gens car le vendredi est un jour où beaucoup de personnes travaillent. Le « petit tour à la foire » n'est donc pas dans leurs priorités absolues. Cette année, la présence de la fanfare La Persévérante a dynamisé l'affluence à l'heure de midi. Hélas, après avoir avalé leur bol de soupe aux pois, les gens de passage sont repartis, sans même traverser l'allée de stands pour certains. Peut-être que la cantine pourrait être déplacée à l'autre bout de la foire (à la fin) pour que les visiteurs de midi passent devant l'ensemble des artisans avant de pouvoir s'attabler. Dans un monde idéal, les stands ayant confirmé leur présence pourraient aussi être poussés à respecter davantage leur engagement.

L'homme qui « aurait dû mourir »

Car vendredi passé, près d'une dizaine des 23 stands annoncés n'ont finalement pas fait le déplacement. Sans doute que ceux-ci n'ont pas trouvé les raisons suffisantes dans ce qu'ils font pour braver le froid de cette journée de septembre. Heureusement, ceux qui étaient fidèles au poste ne manquaient pas de convictions. À l'image de Jean-Michel Lambelet et sa librairie biblique ambulante. Ce buraliste retraité de La Côte-aux-Fées se présente comme « un miraculé répandant l'évangile ». Il était sa présentation : « Je ne fais pas partie d'une secte. rassurez-vous. Je propose à ceux qui le souhaitent des livres sur le retour de Jésus. » Une conviction qui s'explique par

son parcours personnel. L'homme « aurait dû mourir » il y a longtemps déjà.

Deux styles de « religions »

« J'ai fait une attaque cérébrale lorsque je travaillais comme buraliste. Du jour au lendemain, je n'arrivais plus à compter. C'était un peu ballot pour mon métier », raconte celui qui a retrouvé vie grâce à la course à pied et à la religion. D'un seul coup, sa présence ce jour-là dans le crachin traversin prend tout son sens. Sa satisfaction, il la trouve en proposant des livres qui font réfléchir. Et s'il s'aperçoit que quelqu'un n'a pas l'argent pour se payer une lecture, il lui offre volontiers. En face de sa petite installation temporaire, la locale, Dominique Henchoz est également dans une quête similaire. Elle, c'est un burn out qui l'a amenée à se tourner vers une autre religion, celle de la santé et du bien-être.

« Je n'expose pas pour l'argent »

Protéines, détox, boissons à l'aloë vera, tout ce qu'elle vend est bon pour le corps et l'esprit. « À 60 ans, je me suis retrouvée sans travail et épuisée. J'ai retrouvé de la vitalité grâce à ce type de produits et c'est pour cette raison que je fréquente les foires. Je crois vraiment en ce que je vends. Je suis notamment sur le marché de Fleurier tous les vendredis matin. Des proches me demandent souvent pourquoi je continue alors que ce n'est pas une activité très rentable. La réponse est simple. Je n'expose pas pour l'argent mais si

j'ai pu faire comprendre ma démarche auprès de trois à quatre personnes, ça me suffit et j'ai fait ma journée. »

La Foire de Couvet en ligne de mire

D'autres artisans se sont « perdus » pour la première fois à la Foire de Travers. C'est le cas de la Bernoise Florence Jeanneret. Bijoux, perles et articles en cuir figurent en devanture de son stand. Elle, c'est l'inédit qu'elle est venue chercher. « Je voulais découvrir cette foire car j'en ai entendu parler par des collègues. Je reviendrai au Val-de-Travers à la fin du mois d'octobre pour la foire de Couvet. » Rendez-vous est pris. On y retrouvera aussi une habituée des étals : Valérie Aeschbacher.

Les inséparables du Vieux-Pont

Elle propose toujours ses cartes de vœux uniques. Elle les crée en « calquant » des motifs de serviettes en papier sur une couverture plastifiée. Pour trouver des serviettes dignes d'intérêt, elle va solliciter des fabricants jusqu'en France et en Allemagne. C'est une autre forme de recherche encore ! Finalement, celles qu'on ne cherche plus car tous les habitués savent où les trouver, ce sont les inamovibles Joëlle Jeanneret et Myriam Torche. Pour les trouver, c'est à l'entrée de la rue à droite. Il y a souvent des attroupements autour de leurs « territoires ». Café, cake et anecdotes sur tous les sujets possibles et imaginables vous seront servis avec le sourire. « Nous, quand on est à la foire, on ne travaille pas vraiment. On profite ! Le bonheur, on l'a déjà trouvé », dévoilent les deux « inséparables du bout du Vieux-Pont ».



Un détachement spécial a traversé l'allée de la foire avec plusieurs chanteurs plus ou moins émérites à son bord. De quoi animer la manifestation !

Kevin Vaucher



Des retraites permettant de vivre dignement

Le Parti socialiste du Val-de-Travers remercie les habitants et habitantes de notre commune pour leur vote résolument en faveur des valeurs qu'il défend, par un refus massif (65%) de la réforme AVS 21.

À l'échelle nationale, il en a malheureusement été autrement. Les femmes devront travailler jusqu'à 65 ans. Les hommes de ce pays et les cantons suisses alémaniques en ont décidé ainsi, détournant le débat sur l'égalité : « Ah vous voulez l'égalité, eh bien, vous l'aurez... »

Alors que la loi sur l'égalité date de 1996, aujourd'hui encore les femmes sont désavantagées. Leur statut dans la société subit toujours l'héritage du patriarcat. Les rentes qu'elles perçoivent sont en moyenne de 34% inférieures à celles des hommes.

Ce vote réactionnaire est un autogoal pour toutes et tous, une défaite pour l'ensemble de la population. Car malgré leurs dénégations durant la campagne, les partis de droite vont poursuivre dans leur plan pour reculer l'âge de la retraite à 66, 67, 68 ans !

Le Parti socialiste demande une égalité de fait, qui commence par un salaire égal et des retraites permet-

tant de vivre dignement. L'égalité ne s'obtient pas en creusant davantage les différences ! C'est pourtant ce qui vient d'être voté.

Tant que les femmes consacreront la majeure partie de leur force de travail à des activités familiales non rémunérées, elles ne cotiseront pas suffisamment.

Nous continuons notre combat pour que toutes et tous puissent bénéficier d'une retraite bien méritée. Nous agirons et lutterons

- contre toute nouvelle hausse de l'âge de la retraite

- pour des mesures fortes assurant l'indépendance financière des femmes et la concrétisation de l'égalité

- pour une réforme de la LPP
- pour des mesures fortes et rapides afin de combler le déficit de rente

- pour des places d'accueil abordables et assez nombreuses dans les crèches

- pour de meilleurs salaires et conditions de travail dans les métiers typiquement féminins – c'est urgent.

Avec nos remerciements solidaires.

Parti socialiste du Val-de-Travers



Budget 2023 de l'État de Neuchâtel

Après avoir présenté des budgets excédentaires ces trois dernières années, le Conseil d'État, comme il l'avait pressenti lors de la présentation du programme de législature, est contraint de présenter un budget déficitaire.

Les conséquences directes et indirectes des crises qui se prolongent et se multiplient ne peuvent en effet être totalement

absorbées. Le budget 2023 affiche un excédent de charges de 9,5 millions de francs ainsi qu'une enveloppe d'investissements nets de 117,8 millions de francs, autofinancée à hauteur de 32,4%. Pour la première fois depuis 2019, les limites du frein à l'endettement ne seraient ainsi pas respectées.

Comm.



Aide Administrative et Technique

Sandra Streit M: +41 79 566 26 12
Tech. en bâtiment T: +41 32 866 26 12
Experte CECB sandra_streit@aadtec.ch
Meudon 12 www.aadtec.ch
2126 Les Verrières

Projets, estimatifs, Plans, Suivi de chantiers, Conseil énergétiques. Vivez vos envies, appelez-nous !



Architecte

Paul-Pierre Lourenço
ppl.lourenco@ppl-architecture.com
1400 Yverdon-les-Bains
www.ppl-architecture.com
M: +41 76 229 56 02



margot mazout

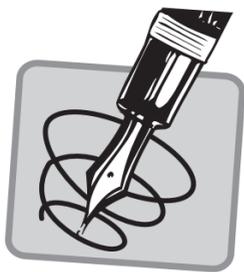
mazout | essence | diesel **0800 844 644**

TOUS TRAVAUX FORESTIERS

Entretien de chemins forestier
Nettoyage de branches
Élagage - Broyage
Commerce de bois



Trachsel Travaux Forestiers Sàrl - Le Crêt-Pellaton - 2105 Travers
079 436 83 27 - 079 417 14 88 - admin@trachself.ch



LETTRES OUVERTES

Lettre à monsieur « Le lynx »

Votre billet en lien direct avec les dernières votations a suscité ces réflexions.

Vous mettez toutes les femmes qui ont voté non dans le même bain et vous les nommez « féministes ». Et bien non ce n'est pas le cas pour la majorité d'entre nous !

Mais il est important de savoir que certaines femmes ont subi des harcèlements, des violences psychologiques, physiques et/ou sexuelles et que 42% de femmes disent avoir déjà subi des violences au sein de leur couple et chez les hommes interrogés, ce chiffre est de 23%. Et n'oublions pas que près de 40% des homicides en Suisse sont des féminicides.

Tout cela pour vous dire que l'on peut comprendre que l'homme puisse passer comme « méchant » comme vous le dites. Mais là n'est pas le sujet. Majoritairement nous ne sommes pas en guerre contre les hommes et nous souhaitons l'égalité entre les deux sexes.

Il est évident que cette dernière votation a été faussée par le fait que nous aurions dû d'abord voter sur le 2^e pilier. Car les inégalités salariales entre hommes et femmes sont une injustice et une réalité.

Beaucoup de femmes à la retraite et vivant seules se retrouvent dans une situation financière précaire bien qu'elles aient travaillé toute leur vie !

Selon moi, il est essentiel que nous nous battions tous et toutes ensemble contre toute forme d'inégalité et d'injustice ! Car j'espère vivement que le fait de travailler tous jusqu'à 65 ans n'ouvre pas la porte à une obligation de travailler pour tous jusqu'à 67 ans !

Alors fi à la guerre des sexes et vive la solidarité !

Dominique Lamy, qui a voté non à la retraite des femmes à 65 ans comme l'ensemble des votants de notre canton et de la Suisse romande

Cher Lynx

J'espère que vous vous portez bien, même si votre récent billet m'inquiète sur votre état.

Si j'ai bien compris votre propos, « le vrai féminisme » a gagné en augmentant l'âge de la retraite des femmes. Le vrai féminisme serait donc celui qui reconnaît sur ce plan une égalité entre hommes et femmes. Mais ce serait aussi celui qui accepte que les femmes travaillent plus. Celui qui accepte que les femmes travaillent gratuitement. Celui qui accepte que les femmes subissent plus de violences.

Ce « vrai féminisme » l'a emporté pour 32'316 voix, soit 0,57% seulement des votants et des votantes. Selon un sondage réalisé par Tamedia au sortir des urnes, ce « vrai féminisme » est celui des hommes, qui ont voté oui à 65%, tandis que les femmes ont rejeté la réforme à 63%. Cela prouverait, à vous lire, qu'en matière de féminisme, les hommes ont une bonne longueur d'avance sur les femmes, ignares forcément.

L'ignorance n'est pas qu'une question de genre : la Suisse romande, le canton de Neuchâtel et la commune de Val-de-Travers ont voté non avec force. Nous ne savons pas où vous habitez, cher Lynx, mais au vu de votre sensibilité, nous espérons que vous n'avez pas à côtoyer, au quotidien, une population aussi machiste que la nôtre. Si d'aventure c'est bien chez nous que vous résidez, sachez que le lynx se trouve aussi en Suisse centrale : n'hésitez pas à vous y installer, vous y serez en bonne compagnie et vous vous porterez sans doute beaucoup mieux. Bien à vous.

Sarah Fuchs-Rota, Môtiers

Cher Lynx

Votre papier attriste pas uniquement les femmes mais également les hommes capables de se remettre en question. Le féminisme n'est pas de se battre contre les hommes mais que la femme soit reconnue à la même valeur.

Je souhaiterais quand même rectifier votre erreur, selon la source du BFS admin, en 2020, le salaire médian d'un cadre supérieur était à Fr. 6963.-, pour le même travail, mêmes qualifications, celui de la femme s'élevait à Fr. 6665.-.

Expliquez-moi, pourquoi la femme devrait travailler plus longtemps, pour toucher une retraite encore plus faible ?

De plus, comment se fait-il qu'une personne mariée doit vivre avec 1,5 rente AVS et bien évidemment la femme doit vivre sur la rente de son mari. Des colocataires ne vivent pas avec 1,5 rente malgré le partage des charges. Le propos d'un phallus dans un article comme le vôtre démontre à lui seul un sentiment de supériorité masculine qui a participé à inciter la création du féminisme.

Pensant vous réfugier sous un pseudonyme, vous faites offense à cet animal, car lui est intelligent.

Tamara Berger, Fleurier

M. Lynx

J'ai bien lu votre petit encart de la semaine passée relatif aux votations sur la retraite des femmes.

Loin de moi l'idée d'un féminisme quel qu'il soit !

Par contre, oser dire que le peuple a mis l'homme et la femme sur un point d'égalité, alors là... vous n'y êtes pas du tout.

En effet, en tant que citoyenne, travaillant, votant, essayant de respecter les diverses lois de notre pays, je voulais juste attirer votre attention sur ce que vous appelez une égalité.

- Le salaire est encore très loin d'être égal pour un travail égal
- Arrivée aux 65 ans qui vous semblent justes, étant mariée, je ne vaudrai qu'une 1/2 rente AVS car vivant en ménage commun avec un mari qui touchera une rente entière
- Voilà le pourquoi au paragraphe précédent, j'ai volontairement précisé « respectueuse des diverses lois du pays » car si je n'avais pas la conscience qui est la mienne, je divorcerais, je louerais un tout petit studio factice et nous toucherions deux rentes entières avec mon mari.

Je tiens à vous prévenir M. Lynx, que cette prétendue égalité me fait doucement sourire, ces messieurs avec leurs phallus en dessous de la ceinture (comme vous le précisez) et qui ont voté pour une retraite féminine à 65 ans, ne comprennent même pas le jeu politique qui s'est mis en place, croyez-moi et l'avenir vous confirmera que j'ai raison c'était juste pour mieux faire accepter à ces messieurs, qu'eux vont passer à un âge de retraite de 67 ans le plus rapidement possible ! Et

là, super, rebelotte, nous devons revoter l'égalité !

Donc, en résumé, la crédulité de ceux qui ont voté oui va simplement nous faire allègrement cheminer un peu plus vite vers les 70 ans révolus.

La génération baby-boomer est en passe de s'éteindre donc, l'avenir manquera de main-d'œuvre ! La solution, faire travailler les gens un peu ou beaucoup plus longtemps.

Je précise que ma profession est celle d'accompagner des personnes en situation de handicap ! Finalement (pour une note d'humour), peut-être que je pourrai comparer mon déambulateur à celui de mes adorables résidents.

Dernière remarque, parler d'égalité sans parler de pénibilité n'a aucun sens à mon avis ! Il va de soi que mettre sur pied d'égalité une profession de maçon (ou autres) à un comptable (je n'ai surtout rien contre vous, chers comptables), c'est à la limite d'une discrimination (mot très à la mode semble-t-il).

Christine Berger, Fleurier

AVS : ce qu'un œil de lynx ne voit pas

À chaque révision de l'AVS, les mêmes rangs bourgeois disent aux femmes : « acceptez d'abord l'augmentation de l'âge de vos retraites et ensuite nous nous occuperons de l'égalité salariale ». Les messages n'ont pas varié en 2022 et ils appellent au moins deux observations que même les yeux de lynx n'ont pas su discerner.

D'abord, que l'on soit satisfait ou non du résultat du scrutin, on attend désormais absolument des

parlementaires fédéraux qu'ils légifèrent en matière d'égalité salariale. Lorsqu'il faut lutter contre le syndrome du « plombier polonais », c'est-à-dire contre la sous-enchère salariale liée à la libre-circulation des personnes, le Parlement légifère sans coup férir. On peine à comprendre pourquoi il estime dans le même temps trop compliqué de garantir aux Suissesses une égalité salariale par rapport à leurs collègues masculins. En somme, le plombier polonais, le maçon roumain et le garçon de ferme bulgare, on sait en traquer les employeurs voyous ; mais c'est trop compliqué quand l'employée sous-payée est une femme suisse. Ce mépris doit désormais cesser.

Ensuite, le niveau des rentes AVS ne cesse de se détériorer en valeur réelle. Qui peut – sans tresser – prétendre valablement qu'une rente oscillant entre 1200 et 2000 francs par mois permet de vivre en Suisse en 2022 ? C'est aussi probablement à cette aune qu'il faut lire l'approbation de la réforme de l'AVS proposée en 2022. On se mobilise pour lutter et conserver ce qui est précieux, pas pour lutter et conserver ce qui ne compte bientôt plus. Une rente notoirement insuffisante, majorée de quelques francs par an alors que les primes d'assurance-maladie ont explosé de plus de 150% depuis 20 ans, ce n'est pas – ce n'est plus – suffisant pour mobiliser absolument toutes les femmes de ce pays.

Bref, le peuple a parlé et en Suisse, il a toujours le dernier mot. Maintenant, c'est aux Chambres fédérales de parler : toutes et tous les parlementaires fédéraux doivent s'atteler ensemble à revaloriser tout le système de retraite, premier et deuxième piliers confondus, afin qu'en 2030 nos aînés, les femmes et les hommes, puissent à nouveau vivre de leur rente.

Anne-Laurence Bovet, Chantal Martin-Berger, Môtiers

Le billet du Lynx de la semaine dernière a provoqué des réactions, en témoignent les lettres ouvertes dans cette édition. Nous n'y reviendront pas la semaine prochaine.



LETTRES OUVERTES

Économies d'énergie à Couvet vous dites ?

J'habite vis-à-vis d'espace-Val et je constate que depuis des semaines les projecteurs des deux terrains sont très souvent allumés durant plusieurs heures alors que personne n'occupe les lieux.

Alors qu'on nous demande de faire des économies d'énergie, il

est absurde et impensable que l'on agisse ainsi, c'est vraiment du gaspillage et nos autorités devraient montrer l'exemple en ces périodes difficiles car l'argent de ce gaspillage serait plus utile aux plus démunis de la Commune.

Denis Stähli, Couvet

Nouvelle pièce à la Maison de l'Industrie Le beau châssis du Val-de-Travers

Si certains se demandent peut-être « où cela mène » de vivre au Val-de-Travers, eh bien parfois au maquettisme ! C'est en tout cas le chemin privilégié aujourd'hui par l'ancien Vallonnier Yvano Moro. Même s'il a quitté son village de Buttes à l'âge de 25 ans, le retraité n'a pas oublié sa région natale. L'expatrié vaudois a bricolé une petite voiture à l'image du Vallon pour donner corps à son attachement intact pour ce lieu de vie. Une initiative personnelle touchante et pleine de créativité qui a poussé la Maison de l'Industrie de Noiraigue à exposer la « titine » vert pomme dans ses murs.

Alors perdu le Val-de-Travers ? Pas du tout ! Mais si vous pensez cela alors vous pouvez toujours prendre cette pensée avec vous et aller vous faire... un petit tour dans la « titine » du Vallon, créée par Yvano Moro. À l'intérieur, il y a des sièges, des pédales et un levier de vitesse. Bref, tout ce qu'il faut pour faire avancer la carlingue jusqu'à bon port. Ah, petite précision utile : le volant est à droite. Et ce n'est pas un clin d'œil aux Britanniques, sans doute trop occupés à pleurer leur chère reine.

De la Normandie au Val-de-Travers

Tiens d'ailleurs, feu Elizabeth II avait défrayé la chronique en 2014 en arrivant dans une robe vert pomme aux 70 ans du débarquement de Normandie. C'est cette même couleur qui a inspiré l'ancien Butteran dans la réalisation de son modèle réduit de voiture à l'image du Val-de-Travers. Car oui, vous n'irez pas bien loin avec ce véhicule puisqu'il fait quelques centimètres de long, de large et de haut. « En général, j'utilise des maquettes à assembler que je trouve en magasin. J'ai choisi cette couleur pour

faire référence à la nature qui est très présente par ici. Et pour l'histoire du volant, j'ai essayé de le déplacer à gauche mais c'était impossible. Celui-ci étant relié directement au mécanisme de direction. »

Des symboles forts en déco

Pour une fois, Yvano Moro n'a pas monté lui-même la maquette car il l'a trouvée « déjà sur roues » dans une brocante. « Elle était intégralement peinte en noir et elle ne me plaisait franchement pas. C'est là que j'ai eu l'idée de la démonter pour recolorer chaque pièce en vert pomme ». Excellent choix ! Le logo du Courrier reprend des teintes similaires. À croquer ! Ensuite, encore fallait-il la personnaliser et c'est là qu'Yvano Moro a fait toute la différence. J'ai utilisé un procédé identique à celui des faux tatouages pour décorer la voiture. « J'ai voulu y représenter des symboles forts de la région, qui parlent immédiatement aux gens. »

Les armoiries se mettent sur le toit

Des sapins pour évoquer la randonnée, le Chapeau de Napo-

léon et le Château de Môtiers comme lieux emblématiques ainsi qu'une fée ornent les côtés. « Et puis sur le dessus, j'ai reproduit les neuf armoiries des villages de la commune de Val-de-Travers (il manque donc celles des Verrières et de La Côte-aux-Fées) avec le nouveau logo utilisé par les autorités. » Comme cette pièce est désormais exposée (en prêt), cela permettra dans quelques années de mieux dater la création de l'objet (août 2022). Pour couronner le tout (ne faisait-on par référence à la reine préalablement ?), les deux plaques du véhicule affichent fièrement Val-de-Travers sur leur partie visible. Si on avait encore un doute après toutes ces références, la grande armoirie de la commune fusionnée ôtera toute incertitude sur le capot.

Un métier lié à l'automobile

La valeur de l'objet est plutôt sentimentale et symbolique que pécuniaire (environ une centaine de francs pour lui donner une seconde jeunesse). « Je suis né ici et j'ai vécu au cœur de Buttes jusqu'à mes 25 ans. J'y suis encore très attaché. J'ai malheureusement



Yvano Moro devant sa réalisation avant son départ à la Maison de l'Industrie.

quitté le Vallon pour des raisons professionnelles. C'était la crise ! » Une fois terminé son apprentissage au garage Tivoli, l'homme est parti exercer trois ans comme mécano à Sainte-Croix avant de rouler comme chauffeur de limousine. « J'ai tenu une petite entreprise de location de voiture avec chauffeur durant trente ans. C'était à Lausanne. » Tout se recoupe !

Passion rangée au placard durant 50 ans

Sauf que c'était les avions de la guerre 39-45 qu'il aimait monter lorsqu'il était petit. Les modèles réduits de voitures, c'est venu bien plus tard ! « J'ai pris ma

retraite il y a deux ans et c'est à ce moment-là que j'ai retrouvé cette passion du maquettisme. Après 50 ans d'interruption, le « réveil » des réflexes de modéliste a été un peu brutal. Mais tout se passe bien depuis. J'ai notamment monté une Mini, car cela avait été ma première vraie voiture, et la Ford GT40 du film « Le Mans 1966 ». Le seul inconvénient par rapport à l'époque, c'est que je commence sérieusement à avoir les mains qui tremblent aujourd'hui. » Comme celles du Vallon, les beautés de l'âge ne résident-elles pas dans ces petites singularités, parfois perturbantes ?

Kevin Vaucher

HOCKEY SUR GLACE 3^E LIGUE



Comme à la maison !

HC Val-de-Ruz - CP Fleurier II 3-5 (2-1, 0-2, 1-2)

Buts : Fanac, Simonin (2x), Krügel, Jeanneret.

Iglesias ; Krügel, Jaquet ; Jeanneret, Floret ; Rota, Comment, Sauer, Naoni, Simonin ; Langenegger, Messerli, Fanac.

Pour son premier match de championnat, la Seconde du CP Fleurier s'est déplacée à Neuchâtel pour y affronter le HC Val-de-Ruz. Si la maison d'un poisson est son aquarium et que la zone défensive est la « maison » d'une équipe de hockey, alors on peut dire que la « deux » y a frétilé tels des poissons sous analgésiques au premier tiers. Les errances défensives étaient nombreuses et les espaces laissés à l'adversaire immenses. On aurait presque pu penser que les joueurs de Val-de-Ruz avaient loué un Airbnb dans le slot fleurisan. Mais c'est malgré tout à contre-courant que les Chats ont inscrit le premier but sur une passe de Jonathan Jeanneret déviée par la palette d'Emile Fanac. Cependant,

la logique a quand même été respectée et les joueurs de Val-de-Ruz ont inscrit 2 buts en l'espace de 15 minutes.

Krügel et la malice transformée

Comme tout le monde le sait, la meilleure défense est l'attaque. Par conséquent, les « jaune et noir » ont réagi dans la suite du match et ils se sont acheté une « petite résidence secondaire » dans le camp adverse. Mieux, ils lui ont fait prendre de la valeur. Tout d'abord par David Simonin en solitaire, d'un poignet assassin pour l'égalisation. Puis par Loïc Krügel qui transforma un puck malicieux en un but précieux. Si ma maison est mon château, alors je me dois de la défendre et pour cela rien de tel qu'un cerbère gardant la porte d'entrée. Rôle parfaitement accompli par Tiago Iglesias devant ses filets.

Jeanneret le poisson-pilote

En ce début de 3^e tiers, cela a grandement favorisé l'échappée

fleurisane, lancée par le cycliste aux trois poumons Jonathan Jeanneret. On l'a retrouvé dans le rôle de poisson-pilote, ajustant une passe parfaite pour une reprise, parfaite aussi, de David Simonin. Malgré une réduction du score adverse dans la dernière minute, les Fleurisans ont maîtrisé leur fin de match pour s'imposer 5 à 3. Cette victoire représente la bonne entame de championnat attendue face à un adversaire qui a toujours convenu aux joueurs de Daniel Cortese lors des derniers affrontements. Peut-être que la « deux » est le chat noir de l'autre vallée et qu'elles ne cohabiteront jamais dans la même maison pour éviter tout problème de voisinage ?

Classement 3^e ligue

Val-de-Ruz – Fleurier II		3-5
1. Bödingen-SenSee	1 1 0 0 0	10 : 0 3
2. Ponts-de-Martel	1 1 0 0 0	12 : 3 3
3. Fleurier II	1 1 0 0 0	5 : 3 3
4. Val-de-Ruz	1 0 0 0 1	3 : 5 0
5. Le Locle	1 0 0 0 1	3 : 12 0
6. Star Chx-de-Fonds	1 0 0 0 1	0 : 10 0

HOCKEY SUR GLACE 2^E LIGUE



Monthey-Chablais – Fleurier 4-2 (2-0, 1-0, 1-2)

Buts : Rota, Huguenin.

Volery Sv. ; Jeanneret, Aeschlimann, Berger, Richter, Dubois ; Huguenin, Colò, Geiser, Ruffieux ; Rota, Pellet, Tissot, Marthaler, Gudel, Pulzer ; Volery Sa., Moser, Vermot-Petit-Outhenin.

Classement 2^e ligue

Monthey-Chablais – Fleurier		4-2
1. Vendlincourt	1 1 0 0 0	5 : 3 3
2. Fleurier	2 1 0 0 1	5 : 5 3
3. Star Chx-de-Fds	2 1 0 0 1	4 : 5 3
4. Franches-Mont.	2 1 0 0 1	5 : 9 3
5. Erguël	2 0 0 1 1	5 : 8 1
6. Moutier	1 0 0 0 1	0 : 7 0
7. Young Sprinters	2 0 0 0 2	3 : 14 0
8. Le Locle	2 0 0 0 2	2 : 14 0

Autres résultats

U20-A : Franches-Montagnes – Fleurier 4-1.

U17-TOP : Valais-Chablais Futur – Fleurier 8-1.

U15-TOP : Fleurier – Université Neuchâtel 1-0.

U13-TOP : Fleurier – Delémont-Vallée 7-2.



U11 : Fleurier I : 1 match gagné et 2 matches perdus au tournoi de Val-lorbe. Contre Fribourg 5-2, contre Yverdon 1-9 et 2-4 contre Yverdon.

VALIMMOB votre immobilier
...en toute sécurité!
COURTAGE IMMOBILIER
Corrado Di Meo
Rue du Quarre 15 - 2113 Boveresse
Tél. 079 690 02 02
www.valimmob.ch
info@valimmob.ch

Plâtrerie
Echafaudages
Chape
Carottage
Crépi de finition
Divers

entreprise de
construction
Sàrl
**BAILLOD
PYTHON**
Maçonnerie - Béton armé - Carrelage
Les Sises 1b 032 863 27 06 Boveresse

Terrain des Sugits
Football • Championnat suisse de 3^e ligue
Vendredi 7 octobre, à 20h
FC Fleurier
reçoit
FC Étoile-Sporting

Samedi 8 octobre
Juniors A, à 14h, à Fleurier • **Val-de-Travers - Coffrane**

Vendredi 14 octobre
5^e ligue, à 20h, à Fleurier • **Fleurier II - Superga II**

Samedi 15 octobre
Juniors FF12, à 10h45, à Couvet • **Val-de-Travers - Cornaux**
Juniors C2, à 14h, à Fleurier • **Val-de-Travers II - Val-de-Ruz II**

MSM Peinture SA
Resp. tech.: Philippe Kull
T. 079 418 04 60 ph_kull@bluewin.ch
2117 La Côte-aux-Fées
2112 Môtiers - Val-de-Travers

CHAUFFAGE
ENERGIES RENOUVELABLES
SANITAIRE • 2126 Les Verrières
Fauguel sàrl
Tél 032 866 12 36

UNI HOCKEY
Le FUCk reste invaincu !

Trois semaines après l'ouverture du championnat de troisième ligue, le Fleurier Unihockey Club klub s'est rendu à Payerne pour y disputer deux nouvelles rencontres. C'était dimanche passé. Mathieu Bigler et ses coéquipiers ont d'abord trouvé des ressources inespérées pour arracher le match nul contre Lütterkofen (8-8). Les Fleurisans ont marqué cinq buts dans les cinq dernières minutes pour échapper à la défaite. Dans le second match du jour, ils ont eu beaucoup moins de mal à se défaire de Pieterlen, écrasé 14 à 5. Grâce notamment à cette différence de buts soignée (+13 au goal-average), le FUCk pointe au premier rang du classement après quatre parties. La prochaine journée se déroulera le 23 octobre à La Chau-de-Fonds. Alerswil et Bevaix les y attendront.

Cabinet Elsa
Rebouteuse et thérapeute
agrée ASCA & RME
Thérapie ATLAS - Reboutement
Massage thérapeutiques Reiki
Avenue de la Gare 14B
Fleurier
078 868 15 02

FOOTBALL 3^e LIGUE

Trois points dans le déluge !

FC Fleurier - FC Peseux Comète 3-2 (0-1). Les étoiles du Courrier : *Tabasso **Codoni *De Sousa**

Buts de : De Sousa, Goncalves, Codoni.

Faivre ; Lebet, Dreyer, Tabasso, Ciurleo ; Teixeira, Goncalves Nogueira, Michel, Dellenbach ; De Sousa, Codoni.

Samedi en fin de journée, Fleurier a reçu Peseux sur son terrain des Sugits, douché par une pluie intense. Les protagonistes de la rencontre l'ont subie jusque dans les 15 dernières minutes. Ce décor de « fin du monde » a donné du piquant à ce match qui n'en manquait pas entre deux formations en quête de points. Dans le groupe 1 de troisième ligue, la hiérarchie peine à se dessiner clairement derrière les favoris que sont Kosova et Bosna. Derrière eux, cinq clubs sont au coude-à-coude avec 7 à 10 unités récoltées depuis le début de la saison. Couvet (10 points) et Fleurier (8) font partie de ce groupe de poursuivants. Les joueurs de Luc Floquet pourraient sans problème monter sur le podium en fin de championnat s'ils parviennent à libérer davantage leur folie offensive (ce qui a été fait samedi dernier, en deuxième mi-temps).

Derek Lebet en spectateur, avant de revenir plus fort !

Pour l'heure, le système de jeu fleurisan se base d'abord sur une bonne assise défensive avant de songer à partir vers l'avant. Contre Peseux, les jaune et noir ont réalisé de bonnes premières minutes de jeu mais ce sont les visiteurs qui se sont montrés les plus dangereux en attaque. Ils ont ouvert le score dès la 10^e minute avant de frôler le coup de grâce sur poteau et sur latte. Ce scénario avait de quoi faire rager les supporters vallonniers puisque les locaux étaient les plus entreprenants avec la balle aux pieds. Il manquait juste cette fichue « grinta » offensive pour faire trembler les filets. C'est en



Le capitaine fleurisan Noah Tabasso, à gauche, a marqué la rencontre par son engagement total.

spectateur impuissant que l'habituelle gâchette des Sugits Derek Lebet a assisté à cette rencontre. Le prolifique attaquant est actuellement blessé à un genou et sera absent plusieurs semaines. « Je reviendrai encore plus fort », promet-il déjà ! D'ici ce retour attendu, ses coéquipiers ont dû chercher d'autres solutions pour faire mal à Peseux. Ils ne les ont malheureusement pas trouvées en première période. Et au retour du vestiaire, Peseux a immédiatement mis le turbo pour tenter de creuser l'écart. Fleurier a su garder son calme pour laisser passer l'orage (façon de parler bien entendu car il tombait toujours des cordes en réalité).

La foudre s'abat trois fois sur les Sugits

Les hommes de Luc Floquet avaient bien négocié les 45 premières minutes mais n'avaient pas marqué. Et c'est quand ils semblaient les moins prompts à réagir qu'ils ont refait surface. Les « maquisards des Sugits » ont forcé la décision en quelques accélérations. Le toujours très actif Christopher De Sousa a d'abord égalisé grâce à un admirable débordement de Sandy Lebet sur le côté gauche (57^e). Une dizaine de tours d'horloge plus tard, Marco Nogueira a glissé le 2-1 sur coup franc. J'utilise le verbe

« glisser » car le ballon a échappé des mains du portier du Littoral alors qu'il pensait l'avoir capté. Malgré les hauts et les bas en ce qui concerne les faits de jeu, l'investissement des Fleurisans a toujours été très fort. Celui de Matteo Ciurleo et de Kylian Teixeira peut être cité en exemple. Marin Codoni a également livré une prestation à surligner au fusain. C'est d'ailleurs lui qui a inscrit le 3-1 sur un lob astucieux. Tiago Antunes aurait pu mettre une quatrième cartouche mais c'est le poteau qui a contrecarré ses plans. Peseux a réduit l'écart dans les arrêts de jeu mais sans effet sur l'attribution des trois points de la victoire. Au final, on retiendra que c'est dans le déluge que les maquisards sont les plus à l'aise pour faire jaillir la foudre.

Kevin Vaucher

3^e ligue - Groupe 1

Fleurier - Peseux		3-2	
1. Kosova NE	8 6 2 0 (7) 32 : 8 18		
2. Bosna NE	8 6 2 0 (13) 24 : 4 18		
3. Couvet	8 3 3 2 (6) 14 : 8 10		
4. Floria	9 3 2 4 (6) 14 : 15 9		
5. Helvetia NE	9 2 5 2 (8) 9 : 14 9		
6. Fleurier	8 2 4 2 (5) 9 : 10 8		
7. Bôle II	8 2 3 3 (26) 9 : 14 7		
8. Étoile-Sporting	7 1 3 3 (2) 2 : 6 4		
9. Peseux Comète	8 1 3 4 (32) 15 : 19 3		
10. United Milvignes	7 1 2 4 (20) 5 : 27 3		
11. Espagnol NE	8 0 5 3 (26) 11 : 19 3		

FOOTBALL AUTRES RESULTATS

	équipes	résultats	nb matches	place	pts
FF19	Val-de-Travers - Béroche-Bevaix	0-5	6	5/12	10
D2	Le Locle Lion - Val-de-Travers II	0-21	5	1/9	15
D3	Val-de-Travers III - Floria II	4-4	6	6/10	8
B	Corcelles-Cormondrèche - Val-de-Travers	2-8	5	5/9	7
C2	Le Locle - Val-de-Travers II	10-1	6	4/6	4
FF15 II	Val-de-Travers II - 2 Thielles	3-2	6	4/7	6

4^e ligue féminine - Groupe 1

Couvet - Cortaillod		0-2	
1. Cortaillod	5 4 1 0 (0) 36 : 6 13		
2. Corminboeuf	4 4 0 0 (0) 22 : 3 12		
3. Mézières II	4 4 0 0 (3) 34 : 5 12		
4. Le Parc II	4 4 0 0 (13) 20 : 4 12		
5. Givisiez	5 4 0 1 (0) 28 : 5 12		
6. Ressudens	5 2 1 2 (1) 19 : 16 7		
7. Sorens	3 2 0 1 (1) 12 : 8 6		
8. Riaz	5 2 0 3 (0) 13 : 34 6		
9. Petite-Glâne	5 1 1 3 (0) 18 : 19 4		
10. Haute-Gruyère	5 1 1 3 (0) 13 : 24 4		
11. Couvet	4 1 0 3 (0) 9 : 9 3		
12. US Rue	4 1 0 3 (2) 10 : 8 3		
13. Piamont	3 0 0 3 (0) 2 : 25 0		
14. Val-de-Ruz	4 0 0 4 (0) 1 : 29 0		
15. Cudrefin	4 0 0 4 (1) 1 : 43 0		

5^e ligue - Groupe 1

Fleurier II - Étoile-Sporting II		5-3	
Val-de-Ruz IV - Saint-Sulpice		6-2	
1. Val-de-Ruz IV	7 6 1 0 (6) 26 : 6 19		
2. Corcelles-Corm. II	7 5 1 1 (10) 23 : 16 16		
3. Fleurier II	7 5 0 2 (18) 27 : 17 15		
4. Étoile-Sporting II	7 4 1 2 (6) 22 : 12 13		
5. Saint-Sulpice	7 4 0 3 (10) 26 : 15 12		
6. Colombier II	6 2 1 3 (42) 21 : 12 7		
7. Kosova NE II	7 2 0 5 (13) 14 : 32 6		
8. Superga II	7 1 0 6 (11) 11 : 31 3		
9. Béroche-Gorgier III	7 0 0 7 (8) 8 : 37 0		

TENNIS



Un tournoi « Kull » et fair-play!

Comme à Couvet, les courts de Fleurier ont vibré au rythme du tournoi annuel juniors lors du week-end écoulé. La météo grise et pluvieuse n'a pas retenu les onze concurrents chez eux pour autant. Et ce sont Sacha Bobillier et Luca Faccini qui ont eu l'honneur du premier affrontement. Au terme d'une belle rencontre équilibrée, le second nommé a finalement pris le dessus en négociant mieux les deux tie-breaks du match (7-6, 7-6). L'unique fille en lice, Louna Bobillier, est entrée en lice juste après. Elle affrontait Erwan Guillaume. Ce dernier n'a pas fait de détail en l'emportant 6-0 / 6-1. Un résultat sévère qui ne rend pas suffisamment hommage à l'opposition souvent coriace démontrée par Louna.

Face-à-face fratricide

La troisième rencontre du premier tour a opposé Alessio Dell'Orefice à Guillaume Benkert, l'intensité des échanges est encore montée d'un cran dans ce face-à-face. Alessio a finalement pris le meilleur sur son adversaire dans le super tie-break (2-6, 6-3, 10-8). Les cinq jets de série sont alors entrées en jeu au stade des quarts de finale. Les frères Kull ont alors

commencé leur récital. Mathéo a fait son chemin dans le haut du tableau pendant que son frère Bastien en faisait de même dans l'autre moitié. Opposés l'un à l'autre en finale, c'est Mathéo qui est finalement allé cueillir la victoire (6-2, 6-3). Belle maîtrise!

Le Roland-Garros du Vallon ?

Outre ce résultat sportif, le responsable de la formation Terry Baillods souhaitait mettre en avant l'état d'esprit affiché par ses « jeunes légendes » au moment de tirer un bilan de la journée : « Nous avons assisté à de très belles rencontres, avec une tension palpable mais toujours avec un fair-play exemplaire de la part de tous les participants. Nous sommes très fiers de nos juniors. » Au moment de la remise des prix, le président du club Myung Pahud a profité de remercier les parents et les proches des joueurs qui ont animé le tournoi en bord de terrain. Tout ceci avant que des lots fournis par trois entreprises de la région ne soient remis aux joueurs. Il ne manquait (presque) que le discours du vainqueur pour coller aux standards des tournois du Grand Chelem!

Résultats des quarts de finale : Mathéo Kull - Erwan Guillaume 6-0 / 6-0; Alessio Dell'Orefice - Maxime Wälti 6-4 / 0-3 w.o.; Aidan Baillods - Mathias Currit 6-1 / 5-7 / 10-7; Bastien Kull - Luca Faccini 6-0 / 6-0. **Demi-finales :** Mathéo Kull - Alessio Dell'Orefice 6-1 / 6-0; Bastien Kull - Aidan Baillods 6-4 / 6-4. **Finale :** Mathéo Kull - Bastien Kull 6-2 / 6-3.



Une petite photo, juste avant la remise des prix... et entre deux averses.

Qui gagne, à la fin ?

À Couvet, l'épilogue du traditionnel tournoi juniors, marquant la fin des cours annuels, a été connu ce week-end. La compétition s'est déroulée sur plusieurs semaines en raison des conditions météo parfois changeantes. Huit participants se sont affrontés dans cette édition 2022 qui a gardé les mêmes principes immuables. Chaque joueur joue contre tous les autres concurrents dans des duels de 20 minutes à chaque fois. Au bout du compte, celui qui a obtenu le plus de jeux est désigné vainqueur!



Les huit participants au tournoi covasson réunis pour la photo.

Gianluca Oppliger, un champion de 12 ans

Durant ces dernières semaines, Gianluca Oppliger (12 ans) est celui qui a mis le plus de jeux au chaud. Il a remporté le tournoi grâce à ses 42 « points » gagnés. Il devance Aidan Baillods (37) et Léandro Oppliger (35). Suivent Ilan Brisat (23) puis le trio Enea Bisanti, Lorenzo Bisanti et Mathis Lachat (tous à 21 unités). Le néophyte Leonardo Antonioni ferme la marche avec 4 points. Pour lui, il s'agissait avant tout de prendre de l'expérience face à des joueurs autrement plus capés. Le club remercie ses « aides » Cyril Oppliger et Masami Füeg ainsi que les commerçants qui ont récompensé les lauréats.

COURSE À PIED



Réjouissez-vous, vous allez pouvoir souffrir

Après l'ouverture des inscriptions de l'épreuve reine des 111 kilomètres il y a un mois, c'est au tour de la distance historique des 81 kilomètres d'attendre ses prétendants et ses prétendantes. On parle évidemment du Swiss Canyon Trail. Depuis le 1^{er} octobre, ceux qui ambitionnent de se frotter aux 3870 m de dénivelé des 81 kilomètres peuvent prendre rendez-vous pour les 2 au 4 juin prochain. L'hiver approche, c'est idéal de placer quelques séances de « mal-plat » pour rester en forme. Patience pour ceux qui attendent les 51 ou les 31 bornes. Les inscriptions seront respectivement ouvertes le 1^{er} novembre et le 1^{er} décembre.



Une fois la ligne passée, souffrance et satisfaction se mêlent souvent sur le visage de celles et ceux qui sont allés au bout d'eux-mêmes et du parcours.

Quelle course!

La 88^e édition de Morat-Fribourg a donné lieu dimanche à une magnifique lutte pour la gagne du côté féminin. Sur le parcours de 17.17 kilomètres, l'Éthiopienne Baze Kasanesh Aye-new s'est imposée en 1 h 05. Il a fallu la départager à l'aide de la « photo-finish » avec la Kényane Cynthia Kosgei.

Beatrice Cheronno est arrivée deux secondes derrière et la quatrième femme pointait seulement à six secondes. Quelle course! Chez les hommes, le marathonien helvétique Tadesse Abraham a décroché sa troisième victoire en terre fribourgeoise, en 52'50.

Igor Jankow et plus de 3200 hommes classés

Les Vallonniers et les Vallonnières engagés ont franchi la ligne un peu plus tard. Le Covasson Igor Jankow a stoppé le sablier sur 1 h 46, ce qui le classe 2631^e sur plus de 3200 coureurs classés. Chez les femmes, elles étaient près de 1500 à terminer le parcours en plus ou moins bon état. Deux Fées du cross-club se sont intégrées au peloton. Inaiana Maillot en a été quitte pour 1 h 43 d'effort (654^e) alors qu'Anne-Laurence Sittaro a eu besoin de quatre minutes supplémentaires (814^e). La Fleurisane Stéphanie Barbezat a quant à elle consacré 2 h 19 à cette tâche (1428^e). La Néraouie Valérie Baumann a préféré partir à mi-parcours (8.68 bornes) et elle est parvenue à passer sous l'heure de course (58'59).

Les vacances de la « Féerrari »

Même pendant ses vacances, Silvana Ferrari ne manque jamais une occasion de se « dégourdir les jambes ». Le 18 septembre, elle a donc profité de son séjour en Espagne pour participer à deux courses. D'abord dans le décor urbain de Torremolinos dans le cadre de la feria de San Miguel. Elle a parcouru les 8.3 kilomètres en 45'02 (1^{re} de sa catégorie et 274^e sur 416 participantes). Une semaine plus tard, la « Féerrari » a pris part au MLK Trail. Une course nocturne à Malaga durant laquelle il faisait encore 28 degrés à 22 h. La Vallon-

nière a encore une fois été la plus rapide de sa catégorie en s'offrant les 10 bornes techniques en 1 h 11 (38^e sur 107 femmes au départ).



Silvana Ferrari ne quitte pas les podiums, même en vacances.

GYMNASTIQUE AUX AGRÈS



Des sourires crispés

Les meilleurs gymnastes s'étaient donné rendez-vous à Neuchâtel pour les championnats romands aux agrès individuels lors du week-end écoulé. Huit gymnastes des Verrières avaient été sélectionnés pour participer à ce concours. Pour ceux des catégories 3 et 4, c'était la première fois qu'ils bénéficiaient de cet honneur. Ce qui peut expliquer les erreurs et imprécisions constatées sur certains engins. Le visage souriant mais crispé des athlètes vallonniers tend d'ailleurs à confirmer cette explication. Corollaire : ils n'ont pas joué le haut du classement malgré leur bonne volonté. Toute l'équipe ressort avec l'envie de progresser et c'est déjà un bon enseignement. Les gymnastes de la FSG Les Verrières vont maintenant se consacrer pleinement à la préparation de la soirée de gym, prévue au village, les 25 et 26 novembre.

Résultats : C3 Garçons (48 gymnastes classés) / 38^e Simon Haldimann. C3 Filles (80) / 77^e Constance Lhomme. C4 Filles (78) / 36^e Gabriella Timmerman; 58^e

Elisa Robert. C6 Filles (74) / 37^e Chloé Vonlaufen; 37^e Camille Gruening; 58^e Aurore Jacquet; 70^e Amélie Racine.



De gauche à droite : Gabriella Timmerman (C4), Constance Lhomme (C3), Simon Haldimann (C3) et Elisa Robert (C4).

AU
Courrier
Val-de-Travers
HEBDO
on aime le sport...
tous les sports!

la Mobilière
Agence
du Val-de-Travers
Fabien Chapatte
Grand-Rue 9
2114 Fleurier
Tél. 032 864 61 16



Le P'tit Mag
de Val Sàrl

Rue du Pont 2
2123 St. Sulpice
Tél 032 861 19 16

Épicerie et agence postale • Alimentation générale
Viande fraîche de la région • Ouvert le dimanche matin



Terrain de l'Épine
Football • Championnat suisse de 5^e ligue
Samedi 8 octobre, à 20 h
FC Saint-Sulpice
reçoit
FC Fleurier II



CARROSSERIE
Orsat

CARROSSERIE Tivoli 4 Tél. 032 861 12 62
FCR 2115 Buttes Fax 032 861 17 50
carrosserie.orsat@valtra.ch

Hôtel-Restaurant du Moulin
Tous les vendredis à midi
filets de perche Fr. 18.-
Saint-Sulpice - Tél. 032 861 16 62
James Nuhaj

VOLLEYBALL LNB



Valtra Génie Civil SA : en construction !

Après sa défaite initiale en ouverture de saison le 25 septembre, le VBC Valtra faisait face à un double « chantier » le week-end passé. L'équipe de Plinio Sacchetti s'est d'abord rendue à Bellinzona le samedi avant de recevoir Therwil (Bâle) le lendemain. Les « Fées atropos » ont perdu par deux fois en trois sets mais le coach est satisfait de voir arriver les premiers progrès concrets sur le terrain. Sacchetti porte son attention sur ce qui est en train de se construire, c'est l'accumulation des « travaux finis » qui devra permettre à « Valtra Génie Civil SA » de sauver sa place en LNB en fin de saison.

VBC Val-de-Travers – Therwil 0-3 (16-25, 19-25, 18-25). Les étoiles du Courrier : *Mehmetaj **Masoura ***Fernandes

Si on regarde d'une façon purement analytique les deux rencontres du week-end, on ne constate que deux défaites 3-0. Au bilan, cela fait trois revers en trois parties. Mais il faut aller plus loin dans l'analyse quand tout est à construire, même les bases. À chacune de leurs sorties, les Vallonnières ont marqué quelques points supplémentaires : 43 puis 48 et enfin 53 contre Therwil. Dimanche, de réels progrès ont déjà été aperçus sur le terrain. Des exemples ?

Les premiers frissons des spectateurs

Elles ont été capables d'enchaîner des séries de points gagnants plusieurs fois dans le match, elles ont souvent été au contact en score et ont même pris les devants à certains moments. Parfois, elles semblaient même bien parties pour remporter une manche. Ce qui a donné quelques légers frissons aux spectateurs. Et puis... le château de cartes a chuté à chaque fois et Therwil en a profité pour prendre un peu d'avance et gagner chacun des sets.

« Je vois tout ce qui se construit »

Cette comparaison avec un château de cartes, Plinio Sacchetti ne la goûte pas vraiment. Il me l'a d'ailleurs confié à l'interview : « C'est bien trouvé mais c'est donner trop d'importance à ce qui est détruit. Moi je vois plutôt tout ce qui se construit. À chaque fois que le château de cartes s'écroule, il y a un étage supplémentaire de fondations qui a été bâti. Prenez le match d'aujourd'hui. Les joueuses ont montré qu'elles avaient envie de se battre



Charlotte Cosandier (15 ans, numéro 4) et la jeune équipe de Valtra apprennent vite. Prochain objectif : remporter une manche puis un match. Ça va venir !

sur chaque ballon. C'est peut-être notre première rencontre référence sur laquelle on va pouvoir construire plus haut. »

« On ne va pas s'arrêter là »

À partir de là, les « papillons à tête de sphinx » (lire l'article précédent pour comprendre) doivent maintenant chercher à gagner leur premier set de la saison. « Toutes nos jeunes joueuses commencent à montrer qu'on a bien fait de leur faire confiance. Et je vous garantis qu'on ne va pas s'arrêter là. » Plus constantes dans le fond de jeu, les Vallonnières ont réussi à limiter un peu les erreurs directes. Il reste en revanche une grosse marge de progression sur le positionnement et la réactivité défensive. Le bloc de 6 joueuses laisse souvent des parties entières de terrain sans protection. Ces « couloirs vides » ont constitué autant de points faciles à prendre pour Therwil.

Elodie Mehmetaj confirme et monte en niveau

C'est dommage car ce genre de petites erreurs à répétition finissent

par influencer sur le résultat final. Ce fut notamment le cas dans le deuxième set lorsque le score était de 18-22 et que la balance a fini par pencher définitivement du mauvais côté. Il y a donc encore du travail et c'est toujours normal. Les travaux sont prévus sur l'entier de la saison chez « Valtra Génie Civil SA ». Mes derniers mots seront utilisés pour saluer la prestation d'Elodie Mehmetaj. La joueuse de 17 ans a non seulement dépensé beaucoup d'énergie mais, en plus, elle l'a fait à bon escient. Elle a même parfois été géniale dans son niveau de jeu, notamment en réception. C'est un bon exemple à suivre pour les autres Fées atropos !

LNB QUALIFICATION									
Bellinzona – Val-de-Travers				3-0					
Val-de-Travers – Therwil				0-3					
1. Glarona	3	3	0	0	9	-	2	9	
2. Visp	3	1	2	0	0	9	-	4	7
3. Bellinzona	3	1	1	1	0	8	-	5	6
4. Kanti Baden	3	1	1	1	0	8	-	5	6
5. Aarau	3	1	1	1	0	8	-	6	6
6. Aadorf	2	1	0	1	0	5	-	4	4
7. Köniz	3	0	2	0	1	6	-	7	4
8. Therwil	3	1	0	1	1	6	-	6	4
9. Obwald	3	1	0	1	1	5	-	7	4
10. Lucerne	3	0	0	1	2	4	-	9	1
11. NUC	2	0	0	0	2	2	-	6	0
12. Val-de-Travers	3	0	0	0	3	0	-	9	0

Kevin Vaucher

KARTING



Vindice avec les meilleurs à Vegas !

Le pilote suisse Loïc Vindice va vivre au rythme américain du 16 au 20 novembre. Durant quelques jours, le Strip de Las Vegas sera transformé en circuit de karting pour le 25^e Superkart World Master. Le Vallonnien d'origine y vivra probablement la plus belle expérience de sa carrière. Les meilleurs pilotes de la discipline seront présents, tout comme ceux d'autres sports auto comme le Nascar et l'Indycar.

Éliminer la frustration du championnat du monde

C'est un énorme défi sportif mais aussi logistique pour la petite équipe de Vindice. Son écurie italienne, GP Racing, s'occupera de toute la logistique via son importateur privé aux États-Unis. De cette manière, Loïc sera l'un des rares Européens à pouvoir participer à cette prestigieuse course. Il s'y rendra avec l'envie de balayer la frustration du dernier championnat du monde au Mans. Il y avait brillé durant les essais avant de voir ses espoirs voler en éclats par trois casses moteur durant la course. À Vegas, son objectif est simple : gagner ! Et pour une fois, ce qui se passera à Vegas, ne restera pas à Vegas. Nous suivrons évidemment de près ses performances.



CYNOLOGIE

Royal canin !

Sandrine Goedecke et Niska, de la société cynologique du Val-de-Travers, ont participé aux championnats suisses le 24 septembre dernier à Wichtrach (BE). Partant dans la catégorie intermédiaire (Medium 1), le binôme s'est parfaitement entendu pour aller chercher le titre de champion national.



RALLYE



Grégoire Hotz (re)brille au Tessin

Le Traversin Grégoire Hotz a participé, samedi dernier, à l'avant-dernière manche du championnat de Suisse de rallye au Tessin. L'octuple champion de Suisse et son co-pilote Pietro Ravasi ont terminé le week-end avec un chrono final de 53'24. C'est six secondes de plus seulement que l'équipage gagnant composé de Kevin Gilardoni et Chiara Giardelli. Hotz-Ravasi ont

commencé gentiment en se classant quatrièmes de la nocturne du vendredi soir entre Chiasso et Balerna.

Pour le plaisir de piloter

Le duo a ensuite réalisé un excellent samedi matin où il était tout devant. C'est au fil de la journée et des spéciales qu'il a vu Gilar-

doni et Giardelli lui reprendre du temps. Mais pas de quoi gâcher la fête du Vallonnien qui souhaitait simplement se faire plaisir l'espace d'une course. Le titre national devrait quant à lui revenir à un autre pilote neuchâtelais, Jonathan Hirschi (Cernier). La dernière manche du championnat suisse aura lieu du 14 au 15 octobre lors du Rallye international du Valais.